



JANVIER 2021

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

de la Mission Bassin Minier





# Sommaire

---

## **1. ASSURER LA GESTION DE L'INSCRIPTION DU BIEN BASSIN MINIER PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO ET LA BONNE APPLICATION DU PLAN DE GESTION, COMME VECTEUR DE RÉSILIENCE DU BASSIN MINIER**

Renforcer la protection du Bien 8

Assurer une gestion du Bien respectueuse de sa Valeur Universelle Exceptionnelle et des engagements de l'État auprès de l'UNESCO 12

Assurer une dynamique d'appropriation et de valorisation ambitieuse du « Bassin minier Patrimoine mondial » 18

## **2. CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DE L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE EN FAISANT DU BASSIN MINIER UNE DESTINATION TOURISTIQUE ET DE LOISIRS ET FAVORISER L'APPROPRIATION DE L'INSCRIPTION BASSIN MINIER PATRIMOINE MONDIAL PAR LA CULTURE**

Co-élaborer avec les opérateurs touristiques et partenaires compétents une stratégie coordonnée de développement touristique et de loisirs à l'échelle du Bassin minier 28

Faire du « Bassin minier fête le Patrimoine mondial » un outil de création et d'animation culturelle et d'appropriation de l'inscription par les habitants 30

## **3. PARTICIPER À LA MISE EN ŒUVRE DE PROJETS D'AMÉNAGEMENT ET DE LOGEMENT EN LIEN AVEC LA PROGRAMMATION DE L'ENGAGEMENT POUR LE RENOUVEAU DU BASSIN MINIER**

Accompagner les collectivités, leurs groupements et les bailleurs dans la mutation du parc minier et poursuivre le programme des cités pilotes. 36

Aider à la mise en œuvre de projets urbains illustreurs de la transition écologique et énergétique et de la Troisième Révolution Industrielle 38

Contribuer à la préservation et au développement de la richesse paysagère et écologique et des projets de continuités écologiques dans le Bassin ainsi qu'à appui technique à la mise en œuvre de la Chaîne des Parcs 39

---







**1. Assurer la gestion de l'inscription du Bien Bassin minier Patrimoine mondial de l'UNESCO et la bonne application du plan de gestion, comme vecteur de résilience du Bassin minier**

## Objectif opérationnel n°1

# Renforcer la protection du Bien

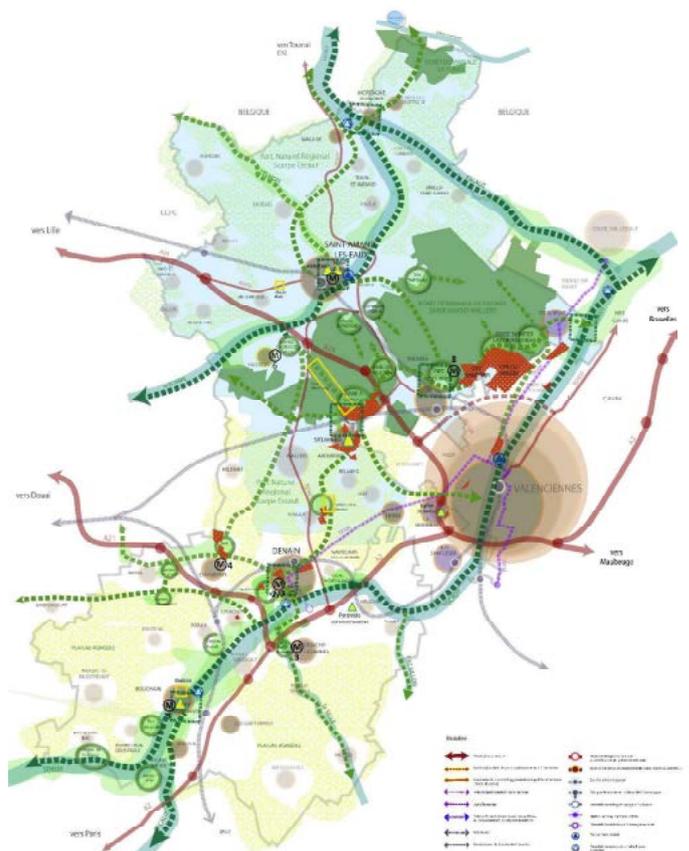
Convention d'objectifs et de moyens 2018-2020 [...] La Mission poursuivra et confortera son accompagnement des collectivités et leurs groupements pour la prise en compte du périmètre UNESCO et de la zone tampon dans leurs stratégies de planification (PLU, PLUi, SCOT), et en matière de protection du patrimoine et des paysages miniers au travers des sites classés. Ce faisant, elle veillera à l'association des services de l'État à toutes les échelles de l'élaboration et de la révision des documents d'urbanisme, en lien avec l'expertise des collectivités territoriales, notamment les Départements, dans leur champ de compétences. [...]

Sur la base des résultats des études « Qualification et protection des paysages remarquables du Bassin minier » et « Pressions urbaines et protection de la Valeur Universelle et Exceptionnelle », la Mission Bassin Minier assiste les acteurs de la planification de manière à traduire les Objectifs de Qualité Paysagère dans les SCOTs, PLU et PLU(i).

## POURSUITE DU PARTENARIAT AVEC LES ACTEURS DE LA PLANIFICATION (INITIÉ EN MARS 2012)

En 2020, la Mission Bassin Minier a poursuivi l'assistance technique aux collectivités pour veiller à la prise en compte du périmètre du Bien inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO et des enjeux paysagers dans leurs documents de planification.

- Dans le cadre de la révision du **SCoT de Lens-Liévin/Hénin-Carvin**, la Mission Bassin Minier a fourni à l'Agence d'Urbanisme de l'Artois un important corpus d'études, données, cartographies et notes, afin d'alimenter le diagnostic territorial et l'état initial de l'environnement du document. Outre les sujets liés à la préservation du Bien, la Mission Bassin Minier a fourni des éléments sur les thèmes suivants : les logements miniers, l'hydraulique et la ressource en eau, la Trame verte et bleue, les données socio-économiques, l'urbanisme commercial, la précarité énergétique liée à la mobilité.
- Un travail similaire a été réalisé pour le compte de **CABBALR** en vue de la révision du SCOT et de l'élaboration du PLUi.



PLUi de la CAPH

- La Mission Bassin Minier a poursuivi son travail auprès de la **CAVM** et de la **CAPH** dans le cadre des échanges avec les PPA (retours sur les avis formulés).
- La Mission Bassin Minier a élaboré un tableau de synthèse qui recense les communes ayant intégré les enjeux « UNESCO » dans leurs PLU. Ce tableau permettra de tenir à jour les avancées concernant la protection du Bien dans les outils de planification.

En 2020, la Mission Bassin Minier a travaillé sur le **PLU de Liévin**.

## **METTRE EN ŒUVRE ET SUIVRE LA CHARTE PARTENARIALE « BASSIN MINIER PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO » POUR LES CITÉS MINIÈRES (SIGNÉE AVEC MAISONS & CITÉS ET SIA HABITAT)**

En 2020, les actions initialement prévues sur ce thème n'ont pu être mises en œuvre

- soit parce que la Mission Bassin Minier n'a pas été saisie (participation aux comités de suivis avec la DRAC et les bailleurs),
- soit parce que les échanges n'ont pas encore été formalisés avec les bailleurs pour mettre à jour les données concernant les logements inclus dans le périmètre Patrimoine mondial.

NB : cependant, ce travail de veille a été mené de manière plus globale dans le cadre de l'étude de définition d'un **outil de veille patrimoniale** (cf. 2.1).



Cité de la parisienne à Drocourt

PHASE 02 Schéma directeur - SYNTHÈSE 21/10/2019

## LE CERCLE VERTUEUX \_ ACTE 3

- 1 - CONFORTER ET GÉNÉRER DES ESPACES PUBLICS ACTIFS
- 2 - ENGAGER / PROGRAMMER L'ÉVOLUTION DU QUARTIER

### 3 - REQUALIFIER LE PATRIMOINE LOGEMENTS

- 4 - AGIR DURABLEMENT SUR LES POINTS DURS



## VOLET LOGEMENTS

Page 31

## **PARTICIPER À L'ÉLABORATION DU PLAN DE PAYSAGE SUR LE TERRITOIRE DU SCOT DU GRAND DOUAISIS**

En 2020, la Mission Bassin Minier n'a pas été sollicitée par le SCOT pour travailler sur son Plan de paysage.

## **ACCOMPAGNER LES GESTIONNAIRES ET DIFFUSER LES ORIENTATIONS DE GESTION POUR LE SITE CLASSÉ « CHAÎNE DES TERRILS » AU TITRE DE LA LOI DU 2 MAI 1930**

Poursuite de l'accompagnement des gestionnaires (Département du Nord, CPIE-Chaîne des terrils, PNRSE, Département du Pas-de-Calais, Eden 62, CABBALR ...) et porteurs de projets sur un terril classé pour la prise en compte des enjeux du classement dans les plans de gestion et projets. En 2020, la Mission Bassin Minier a notamment poursuivi son accompagnement du projet en cours sur les terrils du 11/19 à Loos-en-Gohelle.

Réalisation d'un schéma des usages et de découverte du site classé « la Chaîne des terrils », cette action engagée en 2019, sera finalisée en 2021.

Réalisation d'outils de communication sur la Chaîne des terrils du Bassin minier du Nord de la France :

- un Index des terrils composant la Chaîne des terrils du Bassin minier du Nord de la France. Analogue à l'Index qui existe sur les sites du périmètre du Bassin minier Patrimoine mondial, ce document présente et décrit le site classé en tant que « chaîne », en précisant le caractère de chacun des terrils. En 2020, la rédaction

a été engagée en régie par la Mission et l'ouvrage sera publié début 2021. Pour produire ce document à caractère visuel, une prestation photographique, portée par la DREAL, a été nécessaire.

- une plaquette « grand public » de la Chaîne des terrils du Bassin minier du Nord de la France. Cette plaquette est complémentaire de l'index : elle en sera la déclinaison grand public et sera diffusée à plus grande échelle. En 2020, l'action n'a pas pu être lancée, pour des raisons de charges de travail plus lourdes que prévu concernant l'assistance dans la conduite de la campagne photographique, et à cause des contraintes sanitaires qui ont bloqué l'organisation des ateliers de travail participatifs, initialement prévus pour co-élaborer la plaquette.
- En 2020, la DREAL, en partenariat avec la Mission Bassin Minier, a lancé une campagne photographique de l'ensemble des terrils classés et de la chaîne des terrils avec des prises de vue aériennes et depuis le sol.
- Pour l'organisation de la campagne, la Mission Bassin Minier a assisté la DREAL dans la rédaction du cahier des charges, le choix des prestataires et la sélection des photos. Cette action se terminera début 2021 pour le choix de photos complémentaires. Ces photos pourront être rapidement valorisées dans les outils de communication prévus que sont l'index des terrils et la plaquette grand public « site classé ».



Terrils 110 et 107 faisant partie de la Chaîne des Terrils du Bassin minier du Nord de la France

## **IDENTIFIER LES CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE DE SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES**

(dispositif prévu par la loi « LCAP » qui s'applique aux ensembles urbains et paysagers d'intérêt majeur : il a pour vocation de se substituer aux secteurs sauvegardés et aux AVAP et permettra de mettre en œuvre des Plans de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine).

**En 2020**, la Mission Bassin Minier n'a pas été sollicitée sur le sujet. La promotion spécifique de ce dispositif auprès des communes du Bassin minier pourra faire l'objet d'échanges dans le cadre du comité de suivi technique « UNESCO ».

*[...] La préservation du Bien passe par le renforcement et la promotion d'une culture partagée de la protection du Bien et de sa Valeur Universelle et Exceptionnelle (VUE), et par une veille patrimoniale permettant de mieux connaître et anticiper les évolutions qui impactent les éléments du Bien. [...] La proposition d'une plate-forme collaborative permettant de développer un outil commun d'échanges et de veille patrimoniale sur le périmètre et sa zone-tampon pourrait y contribuer et pourrait être portée par la Mission. Dans ce cadre, la Mission Bassin Minier participera activement à la collecte des données et à leur compilation dans le cadre du rapport d'évaluation périodique du Bien, requis par le Centre du patrimoine mondial en 2019.*

*Par ailleurs, un travail de promotion du classement du site des terrils formant la Chaîne des terrils du Nord de la France apparaît encore nécessaire. La Mission pourrait contribuer à valoriser largement ce classement aux côtés de la DREAL.*

*Enfin, la Mission renforcera les premières démarches menées en termes d'évaluation des impacts de l'inscription à l'UNESCO, prévues dans le plan de gestion qui ne limite pas l'évaluation aux seuls impacts touristiques. La Mission met en place progressivement ce dispositif, dont elle tirera les recommandations pour guider la stratégie de développement qui devra l'accompagner. [...]*

## **RENFORCER LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DE L'INSCRIPTION DU BASSIN MINIER AU PATRIMOINE MONDIAL SUR LE TERRITOIRE**

En 2020, en parallèle des travaux destinés à renouveler l'action de la Plateforme d'Intelligence Collective (PIC), la Mission Bassin Minier a poursuivi autant que possible la concertation avec les partenaires pour partager autour du suivi et des possibilités d'évaluation de l'Inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial (cf. OS 3 OP 3).

Des rapprochements avec des universitaires ont eu lieu et doivent permettre d'alimenter ces objectifs, en s'appuyant notamment sur le projet d'Institut Fédératif de Recherche pour le Renouveau des Territoires, porté dans le cadre de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier « 2 ».

Ces travaux doivent notamment permettre d'alimenter la plaquette « chiffres clés et faits marquants », rédigé et publié par la Mission, qui vient rendre compte des dynamiques en lien avec le Bassin minier Patrimoine mondial.

En 2020, suite à la pandémie de Covid-19, l'enquête réalisée chaque année afin de mesurer l'impact sur le territoire de l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial n'a pas pu être administrée. Cette dernière devait être diffusée, comme cela était envisagé, lors d'actions mises en œuvre dans le cadre de la préfiguration de la « saison culturelle Bassin minier Patrimoine mondial ».



couverture de la plaquette chiffres clés 2019

## Objectif opérationnel N°2

# Assurer une gestion du Bien respectueuse de sa Valeur Universelle Exceptionnelle et des engagements de l'État auprès de l'UNESCO

*L'impérieuse nécessité de développer une approche coordonnée de la gestion des biens a été rappelée aux États parties prenantes par la décision 40 COM 7, portant sur l'état de conservation des biens inscrits, prise par le Comité du patrimoine mondial, lors de sa séance de 2016.*

*Cette approche intégrée de gestion s'incarne dans le Plan de gestion du Bien inscrit, en l'espèce le Bassin minier, dont la mise en œuvre est pilotée par la Mission Bassin Minier.*

*Les dispositions à développer avec la MISSION BASSIN MINIER sur ce deuxième objectif opérationnel devront être articulées avec la mise en œuvre des orientations de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier (ERBM).*

*La Mission Bassin Minier veillera à poursuivre les études permettant d'enrichir la réflexion sur des démarches et projets de qualité et contribuant à conforter la position de la Mission comme lieu-ressource. Pour exemple, ces objectifs sont ceux attendus pour l'étude sur les pressions urbaines, la VUE et la valorisation de ses résultats. [...]*

## POUR SUIVRE L'ÉTUDE SUR LES ÉVOLUTIONS URBAINES ET LA PROTECTION DE LA VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE

Le comité de pilotage final de l'étude "Pressions urbaines et protection de la Valeur Universelle Exceptionnelle du Bassin minier Patrimoine mondial" (29 avril 2019) a conclu à la nécessité de poursuivre les réflexions dans deux domaines :

- améliorer la veille patrimoniale sur le Bien,
- fournir aux porteurs de projet des outils afin de les aider à prendre en compte la VUE dans leurs projets.

En 2020, ces objectifs se sont traduits par le lancement d'une étude de faisabilité et de préfiguration pour la conception d'un outil de veille patrimoniale, portée par la Mission Bassin Minier. Cet outil partenarial (plate-forme collaborative) doit permettre de mieux anticiper les projets pouvant impacter le Bien et d'en assurer un meilleur suivi.

L'étude vise les objectifs suivants :

- identifier le type d'outil le plus adapté pour permettre d'améliorer le partage d'informations sur les projets pouvant impacter le Bien et ainsi anticiper au mieux toute atteinte à la Valeur Universelle Exceptionnelle,
- évaluer les moyens à mobiliser pour concevoir et gérer cet outil sur le long terme,
- préparer le lancement d'une mission de conception et de réalisation de l'outil de veille.

Dans un contexte sanitaire contraignant, **mi-décembre, un premier atelier** de travail a été organisé et a rassemblé 50 personnes (services de l'Etat, des Départements, de la Région, collectivités, services instructeurs, bailleurs, professionnels de l'architecture et de l'aménagement). Cet atelier a permis de faire un bilan du dispositif de veille actuel, d'identifier les dysfonctionnements et les attentes des propriétaires, gestionnaires et acteurs impliqués dans la gestion du Bien.

**Un guide pratique à destination des porteurs de projets dans le Bien Bassin minier Patrimoine mondial** a été réalisé. Ce guide pratique est destiné aux collectivités, maîtres d'ouvrage publics ou privés (exception faite des propriétaires de maisons pour lesquels un outil dédié existe) et aux services instructeurs. Il traduit sous forme d'exemples et de contre-exemples les conclusions issues de l'étude « Pressions urbaines et protection de la Valeur Universelle Exceptionnelle du Bassin minier Patrimoine mondial » afin de conseiller et d'aider les porteurs de projets à faire les bons choix concernant la prise en compte des enjeux patrimoniaux.

En 2020, la Mission Bassin Minier a finalisé la conception du guide en partenariat avec les membres du comité de suivi technique « UNESCO ». Le document sera édité et diffusé début 2021 après une dernière validation des services de l'Etat (DDTM, UDAP, DRAC et DREAL).

En complément de ce guide, une réflexion a été engagée sur la réalisation d'une fiche de pré-instruction. Cette fiche conçue sur le modèle d'une PC4, bien connue des instructeurs des permis de construire ou d'aménager et des maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre, permettra aux acteurs de mesurer à chaque étape du projet la bonne prise en compte de la Valeur Universelle Exceptionnelle. Ce travail a été mené dans le cadre de l'élaboration du Guide mais les contraintes sanitaires n'ont pas permis de mener à terme l'élaboration de la fiche car elles ont bloqué l'organisation des ateliers de travail partenarial prévus initialement.

[...] Afin de partager ces résultats avec le public le plus large, elle assurera la diffusion de la connaissance et favorisera les échanges d'expériences qualitatives par la publication de documents, l'organisation de réunions et de journées thématiques de sensibilisation. Elle développera des partenariats avec les écoles d'architecture et de paysages et les universités sous formes de workshops, séminaires, programmes de recherches en associant les acteurs du territoire, notamment les collectivités et les bailleurs. [...]

## PRÉFIGURATION D'UNE CHAIRE PARTENARIALE DANS LE BASSIN MINIER AVEC L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET PAYSAGE DE LILLE (ENSAPL)

Depuis 2018, la Mission Bassin minier collabore avec l'ENSAPL à travers l'organisation d'ateliers d'étudiants en immersion dans le Bassin Minier sur la thématique "habiter le Bassin minier au 21<sup>e</sup> siècle". Ces premiers travaux ont confirmé l'intérêt de mener des réflexions et des actions à plus long terme.

**Fin décembre 2019**, l'ENSAPL a déposé un dossier dans le cadre d'un appel à projet national du Ministère de la Culture dans l'objectif de construire une Chaire partenariale dans le Bassin Minier. **La Mission Bassin minier est l'un des partenaires de premier plan de la démarche.**

**En 2020**, la Chaire "acclimater les territoires post miniers" a été labellisée par le Ministère de la Culture. Elle fait partie des 5 chaires à l'échelle nationale qui seront accompagnées par le Ministère, signe de l'intérêt des thèmes abordés et de la méthode proposée. Une convention a été signée.

**La Mission Bassin Minier a accompagné les actions de la Chaire :**

- Elle a participé à l'organisation d'un atelier d'étudiants sur le secteur de Frais Marais (Douaisis) mais les contraintes sanitaires n'ont pas permis d'organiser le rendu des travaux auprès des habitants et de la Ville.
- Elle a participé aux travaux de la chaire sur le camus haut d'Annay-sous-Lens.
- Le colloque international qui devait se tenir dans le cadre de la Biennale de Venise n'a pu se tenir du fait des contraintes sanitaires : il est prévu de le reporter en 2021.



Atelier d'étudiants sur le secteur de Frais Marais (Douaisis)

[...] La Mission poursuivra également les démarches de sauvegarde de sites et d'édifices du Bien en grande fragilité, et/ou en danger, et/ou à enjeux, et leur mise en projet auprès des propriétaires et gestionnaires. Dans ce cadre, la Mission Bassin Minier peut assurer un rôle de coordination de la démarche programmatique (en associant le Département du Pas-de-Calais qui s'inscrit dans une programmation patrimoniale sur les Monuments Historiques avec la DRAC, ou sur les édifices non protégés avec la Région et la Fondation du Patrimoine) et contribuer au montage de l'ingénierie financière, avec l'appui de tous les outils disponibles. [...]

### **CONCERNANT LES SITES EN DANGER, BÂTIS ET NÉO-NATURELS, ANIMATION DE LA RÉFLEXION PROGRAMMATIQUE ET PARTENARIALE AUTOUR DE LEUR CONSERVATION ET LEUR MISE EN PROJET**

#### **PARTENARIAT MISSION BASSIN MINIER / ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER NORD-PAS DE CALAIS**

A la fin de l'année 2019, l'EPF a confirmé dans son Plan Pluriannuel d'Intervention (PPI 2021-2024) une mesure spécifique sur le patrimoine minier « UNESCO » en danger (prise en charge de 50% des travaux de clos couvert dans le cadre d'un partenariat avec la Mission Bassin Minier, et à condition d'une démarche de valorisation), réaffirmant ainsi son implication dans la sauvegarde et la requalification des éléments du Patrimoine mondial.

En 2020, la crise sanitaire n'a pas permis aux équipes de la Mission Bassin Minier et de l'EPF de mettre en place le dispositif de suivi prévu. Pour autant, l'EPF s'est engagé aux côtés de la commune de Somain afin de contribuer à la préservation et la rénovation de la chapelle Sainte-Barbe. La ville a défini un programme d'accompagnement vers l'emploi qui s'implantera dans le bâtiment.

#### **CONVENTION DE PARTENARIAT MISSION BASSIN MINIER/FONDATION DU PATRIMOINE**

Après la signature de cette convention en 2017, l'objectif prioritaire de l'année 2018 a été un lancement national de la souscription sous la forme d'une conférence de presse, au siège de l'UNESCO à Paris le 30 juin 2018 qui a donné lieu à une très belle couverture-presse avec près d'une centaine d'articles.

Un plan de communication spécifique avec des actions ciblées par typologie de public a été rédigé en 2018 et a été appliqué en 2019. Une nouvelle identité graphique a été réalisée et appliquée dès novembre 2019. Un film et un flyer/affiche ont été réalisés.

En décembre 2020, un courrier de la Mission Bassin Minier a été adressé aux communes afin de mobiliser les acteurs du territoire et accélérer la prise de conscience sur ce sujet par les élus.

Chaque mois de l'année, une publication Facebook sur l'un des sites en danger a été postée. Des tweets sont également rédigés régulièrement et enfin une newsletter a été envoyée mi-décembre aux 5000 contacts de la Mission Bassin Minier.

Le travail de fond s'est poursuivi afin de mobiliser les maires et les habitants, avec un montant de collecte de 14 000 euros.

A l'automne 2020, la Mission Bassin Minier et la Fondation se sont rencontrées pour discuter de l'opportunité de poursuivre la démarche. Malgré le faible montant collecté, il est apparu aux deux partenaires qu'il restait utile de bénéficier d'un outil qui permet surtout de mobiliser sur la cause. La Convention actuelle de partenariat sera prorogée pour une durée de 3 ans et un nouveau plan de communication sera établi afin de renforcer encore la visibilité de la souscription.



**SOUTENEZ NOS 11 SITES MINIERES EN DANGER ET PROFITEZ D'UNE RÉDUCTION D'IMPÔTS !**

Devenez acteur de la mise en valeur de ce territoire en soutenant par un don la sauvegarde d'un patrimoine emblématique des Hauts-de-France et de son histoire industrielle et sociale : <https://bit.ly/Patrimoine-minier-en-danger>



Insertion publicitaire diffusée dans le magazine ICEO en octobre 2020

## DÉFINITION D'UN CADRE D'ACTION CIBLÉ POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE EN DANGER

Face à une situation d'urgence qui se renforce chaque année, la Mission Bassin Minier propose de réunir l'ensemble des partenaires pour avancer sur ce dossier selon les quatre axes suivants :

- établir le diagnostic technique des bâtiments concernés et définir les travaux d'urgence à engager,
- accompagner la réflexion programmatique et la recherche d'opérateurs privés,
- identifier les sources de financement et favoriser une ingénierie efficiente, (cf. point sur le Plan de relance).
- poursuivre l'appui technique : la Mission Bassin Minier intervient auprès des collectivités afin d'accompagner les démarches de reconversion en contribuant à la définition des programmes et des usages des sites, à l'ingénierie financière des projets. Elle le fait dans un souci d'équilibre et de complémentarité des usages et fonctions à l'échelle des territoires de référence et en veillant autant que possible à la mise en réseau des sites, voire à leur mutualisation quand c'est possible.

Ce travail partenarial n'a pu être engagé et sera reporté dans le programme d'actions en 2021.

En 2020, cependant, la Mission Bassin Minier a poursuivi un travail d'alerte sur les besoins en financement pour ces éléments en péril, notamment dans le cadre des travaux préparatoires à la **nouvelle programmation FEDER**, mais aussi dans le cadre du **Plan de relance** : au titre du **Plan de relance, dès septembre 2020**, la Mission Bassin Minier a apporté son expertise et son tableau de suivi des sites miniers en danger/à enjeux à l'élaboration - pilotée par la DRAC - de la liste d'une douzaine de sites « UNESCO » en danger pouvant répondre à trois groupes de priorités déterminés en fonction de contextes spécifiques, de l'état d'avancement des projets et des études engagées. Ces sites pourront s'inscrire dans une démarche de faisabilité d'une inscription de travaux, a minima de clos et couvert, dans le **plan de relance**, via notamment les crédits DRAC (sites protégés au titre des Monuments Historiques), les fonds de la DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local) attribuée seulement aux EPCI et aux collectivités, et de l'EPF. Le calendrier d'exécution du Plan de relance, resserré sur 2020-2023 a conditionné le travail de sélection.

## ETAT D'AVANCEMENT DES DÉMARCHES ENGAGÉES EN 2020

<b>FOSSE 5 À BILLY-BERCLAU</b>	La commune n'a pas souhaité engager l'étude-diagnostic. Il semble que la Fosse 5 soit en cours de cession à un privé.
<b>FOSSE 12 À LOOS-EN-GOHELLE</b>	Aucune initiative.
<b>CHEVALEMENT D'ANHIERS</b>	La Mission Bassin Minier a présenté à la CAD un porteur de projet (la Compagnie Mariska, marionnettiste). Au vu de l'opportunité, la CAD a préféré proposer un autre site, plus rapidement disponible. La CAD maintient néanmoins sa volonté de reprendre le site, les échanges avec l'EPF ont repris. Passage en comité de programmation début janvier pour une convention éventuelle en février.
<b>CAMUS HAUT D'ANNAY-SOUS-LENS</b>	Une nouvelle démarche de réflexion programmatique a été lancée en partenariat avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille, la DRAC, la CALL (Pays d'Art de d'Histoire) et Maisons & Cités. Dans le contexte compliqué de la crise sanitaire, les échanges sur le terrain qui avaient été prévus avec les habitants et la Ville n'ont pu être organisés. Une présentation du projet a eu lieu en novembre 2020 pour présenter à la Ville les premières pistes de programmation et de phasage. Bien que Maisons & Cités se soit finalement positionné pour garder la maîtrise d'ouvrage opérationnelle des premiers travaux d'urgence, les questions de la vocation, de la gestion du lieu et du financement restent posées. Les nouvelles pistes programmatiques (autour du vélo ; archipel nourricier ; matériathèque, exposition et espaces prototypes etc.) ont été présentées par la DRAC en comité local UNESCO de l'arrondissement de Lens le 20 novembre.
<b>FOSSE 6 D'HAINES- LEZ-LA-BASSÉE</b>	Suivi de la procédure d'abandon manifeste. Pas d'avancée connue sur ce dossier en 2020.
<b>CHÂTEAU DES DOUANIERS À FRESNES-SUR- ESCAUT</b>	Suivi de l'étude architecturale et de programmation et ingénierie financière : pas d'avancée sur ce dossier en 2020. La dégradation du bâtiment se poursuit. Un courrier d'alerte de la DRAC a été adressé aux propriétaires, sans réponse connue à ce jour
<b>FOSSE MATHILDE À DENAIN</b>	Suivi de la démarche de valorisation : échanges en cours entre la ville et l'Agglomération concernant la maîtrise d'ouvrage. L'EPF est dans l'attente de cette décision pour engager l'opération de sauvegarde du clos-couvert.
<b>CHAPELLE SAINTE BARBE À SOMAIN</b>	Suivi du projet de reconversion : la commune a défini un programme de réusage (dispositif coordonné d'aide à l'emploi), signé une convention avec l'EPF et engagé une maîtrise d'œuvre. Les travaux sont projetés pour le deuxième semestre 2021.
<b>FOSSE 1/1BIS À NOEUX LES MINES</b>	Projet de Parc nourricier (CABBALR). La Mission Bassin Minier n'est pas intervenue sur le suivi du projet en 2020.
<b>SALLE DES PENDUS DE LA FOSSE 7 DE BARLIN</b>	Etat des lieux de la réflexion sur son avenir : pas d'avancée sur ce dossier en 2020, relance prévue en 2021.
<b>FOSSE 13 BIS DE BÉNIFONTAINE.</b>	Accompagnement initié en 2018 pour sa sauvegarde. Échange avec la ville au cours du deuxième semestre 2020. Un projet, sobre et économe, se met en place. Un partenariat avec EDEN 62 est à l'étude pour gérer l'espace non bâti (pâturage extensif). La Ville conserverait la maîtrise du bâtiment et porterait un projet d'animation et de médiation, en lien avec des associations. Une réunion est prévue le 15 décembre 2020 en sous-préfecture de Lens.

[...] Elle pourra appuyer les démarches opérationnelles et initier des modes opératoires expérimentaux. A ce titre, la mise en place de chantiers d'expérimentations en matière de restauration/réhabilitation doit être valorisée en impliquant une diversité de publics et contribuera ainsi à développer cette culture au plus près du quotidien. Les autres enjeux liés aux cités minières trouveront leur cadre d'application dans la mise en œuvre du chantier « logement » de l'ERBM (cf. Objectif Stratégique N°3). [...]

### **DIFFUSER LE GUIDE À DESTINATION DES PROPRIÉTAIRES OCCUPANT DES LOGEMENTS MINIERIS INCLUS DANS LE PÉRIMÈTRE PATRIMOINE MONDIAL.**

**Pour rappel, en octobre 2018**, la Mission Bassin Minier a édité et entamé la diffusion du guide de conseil à destination des propriétaires occupant des logements miniers.

**En 2019**, la Mission Bassin Minier a travaillé avec les partenaires du projet (DRAC, Conseil régional, CAUE 59 et 62, DDTM 59 et 62, Espaces infos énergie, services habitat des EPCI et des communes) pour assurer une bonne diffusion du guide. En 2019, des séances de travail ont été programmées avec la CAHC, la CCCO et la CALL. Des affiches, des flyers ont été conçus et inclus dans un kit de communication à destination des agglomérations et des communes afin de toucher au plus près les personnes concernées.

**En 2020**, la situation sanitaire n'a pas permis de tenir des séances de travail qui devaient être programmées avec les 4 autres agglomérations du territoire, dans l'objectif de toucher les propriétaires de maisons en cités minières, qu'ils soient inclus ou non dans le périmètre Patrimoine mondial, et les structures de conseil et d'accompagnement, opérateurs de l'amélioration de l'habitat.

Ces séances de travail sont reportées en **2021**.

**En revanche, tout au long de l'année 2020**, des posts sur les réseaux sociaux, les sites internet, newsletters et journaux de la Mission Bassin Minier mais également des partenaires (CAUE du Pas-de-Calais, communes, ...) ont été publiés sur ce sujet. Des articles de presse sont également parus sur le sujet dans la presse locale (Voix du Nord, Avenir de l'Artois...) et une insertion publicitaire dans l'annuaire des maires du Pas-de-Calais 2020.

*[...] Enfin, pour assurer le suivi de la gestion du Bien patrimoine mondial, la Mission contribue à l'animation et à l'organisation des instances du dispositif de gouvernance. La Mission Bassin Minier est aussi l'interlocuteur désigné au sein de l'Association des Biens Français du Patrimoine mondial (ABFPM). Membre du bureau de l'association, elle contribue activement à ses travaux et missions d'accompagnement. [...]*

### **LA MISSION A FOURNI SON APPUI À L'ORGANISATION, À L'ANIMATION ET À LA RÉDACTION DES RELEVÉS DE DÉCISIONS DES INSTANCES COMPOSANT LE DISPOSITIF DE GOUVERNANCE DE LA GESTION DU BIEN INSCRIT**

- La Conférence des Territoires du Bassin minier Patrimoine mondial, co-présidée par le Préfet de Région et le Président de Région ne s'est pas réunie en 2020.
- Les 4 comités locaux : en 2020, le cumul de la crise sanitaire et des élections municipales n'a pas permis d'organiser des comités locaux ; seul celui du Lensois s'est réuni en audioconférence le 20 novembre 2020.
- Le comité technique de suivi mensuel regroupant les services de l'Etat concernés (DRAC/DREAL/DDTM/UDAP). Le comité technique s'est réuni en présentiel en début d'année et en visioconférence ensuite avec une fréquence moins élevée en 2020.
- En 2020, les Actes des Rencontres du Bassin minier Patrimoine mondial qui se sont déroulées le 26 novembre 2019 ont été mis en ligne sur le site : **[www.bassinminierpatrimoinemondial.org](http://www.bassinminierpatrimoinemondial.org)**

## **LA MISSION BASSIN MINIER POURSUIT SA PARTICIPATION AU RÉSEAU NATIONAL DES BIENS FRANÇAIS INSCRITS AU PATRIMOINE MONDIAL : L'ABFPM**

**En 2020,**

- participation aux instances de l'ABFPM : les Bureaux, les Conseils d'administration et l'Assemblée générale de l'ABFPM se sont tenus en visioconférence ;
- production de ressources numériques sur le Patrimoine mondial à destination des enseignants et des membres de l'ABFPM ;
- participation au colloque « Connaître, reconnaître et gérer un patrimoine habité » co-organisé par le Laboratoire Architecture Anthropologie de l'école d'architecture de La Villette, la Ville de Pessac et la Fondation Le Corbusier.
- participation à Tours les 7 et 8 octobre 2020 à la 2<sup>e</sup> rencontre des communicants du Patrimoine mondial dont l'objectif est triple : découvrir et échanger sur les pratiques professionnelles de chacun liées à l'appropriation des biens inscrits et participer à la création d'un réseau national de communicants du Patrimoine mondial et enfin poursuivre les réflexions entamées en 2019 sur la production d'outils communs.
- Participation en visioconférence à la commission "médiation Patrimoine mondial" et au groupe de travail "valeurs éthiques" les 6 et 23 novembre 2020
- production et animation du séminaire de formation à la médiation autour du Patrimoine mondial (partenariat avec les sites d'Arc et Senans et du Val de Loire) : le séminaire initialement prévu du 14 au 16 décembre 2020 a été reporté en janvier 2021 en raison de la crise sanitaire ;

# 2<sup>e</sup>

## Rencontre des communicants DES BIENS DU PATRIMOINE MONDIAL

Tours, 7-8 oct. 2020



### Programme & informations pratiques

  
association des  
biens français  
PATRIMOINE  
MONDIAL

Couverture du programme d'inscription de la 2<sup>e</sup> Rencontre des communicants des biens du Patrimoine mondial

# Assurer une dynamique d'appropriation et de valorisation ambitieuse du « Bassin minier Patrimoine mondial »

*La compréhension et l'appropriation par tous les publics du Bassin minier des valeurs de l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial demandent un important travail de sensibilisation qui doit s'inscrire dans toutes les dynamiques à l'œuvre sur le territoire et mobiliser l'ensemble des acteurs. Ce travail doit porter aussi bien sur le patrimoine bâti que sur le patrimoine naturel et paysager.*

*Depuis l'inscription, la Mission Bassin Minier a cette responsabilité en collaboration étroite avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles, d'animer les acteurs du territoire, de définir et développer la médiation culturelle et patrimoniale du Bien, à destination des habitants, des visiteurs et des jeunes publics. [...]*

**Une attention particulière est donnée à la valorisation et à la mise en lumière de ces actions auprès des acteurs institutionnels, des médias et du grand public (notamment les habitants du Bassin minier).**

## A DESTINATION DES HABITANTS ET DES PARTICULIERS

### SUIVI DES EXPOSITIONS « BASSIN MINIER PATRIMOINE MONDIAL » ET « L'INVENTION DU PATRIMOINE MONDIAL ».

La crise sanitaire a limité les animations ou événementiels pour lesquels les expositions sont demandées ; l'exposition Bassin minier Patrimoine mondial a été exposée au Collège Jules Ferry à Douai en Janvier et l'exposition " l'invention du Patrimoine mondial" a été exposée à Auchel en novembre et décembre.

### SUIVI DE L'ACTION C'EST MON PATRIMOINE 2020 À SOMAIN "VOYAGE EN TERRE MINIÈRE, MERVEILLE DU MONDE"

Cette action, du dispositif DRAC qui aurait dû se dérouler sur l'été 2020, ciblait en priorité les adolescents du quartier prioritaire du Quartier de Sessevalle, et les emmenait initialement dans un périple patrimonial et artistique (en présence d'une autrice) dans le Bassin minier, qu'il s'agisse de leur patrimoine de proximité ou du patrimoine plus éloigné de chez eux. Le contexte sanitaire a considérablement bouleversé par deux fois le calendrier initial et a rendu tout déplacement par bus très difficile. **Seules les visites du patrimoine de proximité (terril des Argales) ont été possibles car elles se faisaient à pied et un seul groupe a pu se rendre à la Cité des Electriciens pendant la 1<sup>re</sup> semaine des vacances de la Toussaint. Le reste de l'action sera redéployé au 1<sup>er</sup> semestre 2021.**

### CONCEPTION ET RÉALISATION D'UN PLATEAU DE JEU AUTOUR DE L'EXPOSITION « L'INVENTION DU PATRIMOINE MONDIAL » EN PARTENARIAT AVEC LA CITÉ DES ELECTRICIENS.

Ce travail devait être mené au sein du groupe "médiation Patrimoine mondial" qui avait été programmé une première fois en mai 2020, puis le 3 novembre 2020 et encore annulé en raison de la crise sanitaire. **Il a été collectivement décidé de reprogrammer ce travail en 2021**, avec l'accord de la DRAC qui finance ce projet, le travail ne pouvant se faire qu'en présentiel.

## DIFFUSION DE LA « PETITE HISTOIRE DU BASSIN MINIER PATRIMOINE MONDIAL »

L'histoire, créée à partir des dessins d'Olivier Sampson a été publiée. Sa diffusion papier a été relativement restreinte **en 2020 et reprendra en 2021.**

Par contre, la **version en ligne** ([https://bit.ly/Petite\\_Histoire\\_BMPM](https://bit.ly/Petite_Histoire_BMPM)) a été largement diffusée sur les réseaux sociaux et a touché plus de **10 832 personnes** sur Facebook et près de 500 personnes sur Instagram.

Le livre numérique a été accompagné de la création et de la diffusion d'une vidéo animée du conte à l'occasion de l'anniversaire de l'inscription le 30 juin, disponible sur la

chaîne YouTube de la Mission Bassin Minier : <https://bit.ly/LapetitehistoireduBMPM>. La vidéo a cumulé 25 757 vues sur Facebook (vidéo importée en natif).

Une actualité a été rédigée sur le site web [bassinminier-patrimoine mondial.org](http://bassinminier-patrimoine mondial.org) le 25 mai. Un tweet a été posté le 14 avril et a généré 5 likes et 1 retweet, 1115 personnes ont vu le tweet.

La CALL a publié également un post sur le sujet qui a bénéficié de 5 likes et 2 retweets. La directrice de Culturevia, Stéphanie Vergnaud, anthropologue et historienne de l'art a rédigé en propre une actualité sur son compte pour inviter ses abonnés à consulter la version numérique de l'histoire.



Couverture la petite histoire du Bassin minier Patrimoine mondial

**SUIVI DU PROJET AMBASSADEURES DU PATRIMOINE, LES HABITANTS VALORISENT LE PATRIMOINE MONDIAL, 2017-2019 (EN PARTIE DÉCALÉ SUR 2020), COMPLÉTÉ, TOUJOURS DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE, AU TITRE DE LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET HISTOIRE ET MÉMOIRE DES HABITANTS.**

**En dépit du contexte sanitaire, l'année 2020 a été la création du conte du vilain petit chevalement, texte détourné du vilain petit canard, par les habitants-usagers des cinq centres sociaux de Valenciennes.**

Édité en version papier (en peu d'exemplaires) juste avant la date de reconfinement du 28 octobre, il est actuellement en attente de distribution auprès des habitants-participants. Il est en revanche diffusé numériquement dès le 14 décembre 2020.

**CONCEPTION ET CO-PRODUCTION AVEC LE LOUVRE-LENS - DE L'ACTION DE MÉDIATION " JEU D'ÉNIGMES CHEFS-D'ŒUVRE EN PÉRIL - LA VENGEANCE DE MÉDUSE"**

Le jeu met en résonance une série d'œuvres de la Galerie du temps avec une sélection de sites du Patrimoine mondial

de l'UNESCO, dont le Bassin minier. Au-delà d'une approche d'histoire de l'art et d'architecture stricto sensu, l'enjeu de l'association des deux « collections » (Galerie du Temps et Liste du patrimoine mondial) est de sensibiliser les visiteurs-joueurs à des œuvres et des sites de cultures différentes, de « voyager » dans le monde et de faire connaître la place précieuse du Bassin minier dans l'Histoire de l'Humanité, le tout dans un registre décalé, insolite et ludique.

Sur les week-ends des 10-11 et 24-25 octobre 2020, le jeu a réuni pas moins de 250 participants dans des conditions particulières avec une jauge limitée. La communication sur ce projet a été réalisée conjointement avec le Musée du Louvre-Lens. La Mission a communiqué sur le jeu de pistes à travers :

- une newsletter envoyée à plus de 1000 contacts ;
- sur Facebook avec 3 posts et 15 stories (les posts ont cumulé 2 941 vues et 94 interactions) et 15 stories (statistiques non disponibles) ;
- sur Instagram avec 2 posts (les posts ont cumulé 670 vues et 75 interactions) et 15 stories (statistiques non disponibles).



livret du jeu de pistes « La vengeance de Méduse »

## **A DESTINATION DU JEUNE PUBLIC (SCOLAIRE ET HORS TEMPS SCOLAIRE)**

**Pour l'année scolaire 2019-2020 :**

- Le Rectorat de la Région académique Hauts-de-France a renouvelé la mission-projet accordée à une professeure de lycée en Histoire-géographie pour le compte de la Mission Bassin Minier, et coordonnée par la Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle. La DAAC a en outre accordé des moyens supplémentaires par le biais de quelques heures pour une enseignante documentaliste et une enseignante de Lettres. L'objectif est de réfléchir à des pistes pédagogiques sur le Patrimoine mondial et l'inscription du Bassin minier en fonction des programmes scolaires, du primaire au lycée. Les comptes rendus des deux dernières années scolaires seront valorisés et diffusés en 2021.
- Interventions, en présentiel et en visio conférence, dans l'école primaire de Hasnon, dans les lycées Darchicourt à Hénin-Beaumont et Pasteur à Somain.
- La publication en septembre 2019 du nouveau programme d'histoire géographie, géopolitique et sciences politiques de terminale générale fait la part belle au patrimoine, au Patrimoine mondial et au Bassin minier.

Un groupe de travail a été mis en place à l'initiative de la DAAC, pilotée par l'inspectrice référente de la commission patrimoine(s) de la DAAC en partenariat avec la Mission Bassin Minier. Ce groupe a pour mission à la fois de travailler sur les ressources disponibles et de produire des contenus et des parcours pédagogiques. Les ressources produites sont mises en ligne au fur et à mesure sur le site de l'Académie et sur le site de la DAAC.

## **A DESTINATION DES PROFESSIONNELS DE LA MÉDIATION PATRIMONIALE**

**Poursuite du cycle de sensibilisation pour les médiateurs du Louvre-Lens.**

En janvier 2020, pour clôturer le cycle, l'ensemble des médiateurs rencontrés par les équipes du Louvre-Lens (médiateurs des 5 grands sites miniers) se sont retrouvés au Louvre-Lens pour une journée d'échanges et de co-construction autour des thèmes du patrimoine minier et du Patrimoine mondial. Lors de cette journée, l'ensemble des participants a souhaité que la Mission Bassin Minier organise une journée de rencontres annuelle des médiateurs. A programmer en 2021.

**Participation et contribution aux réflexions stratégiques en cours au sein de l'association Mémoires du travail qui coordonne, entre autres, le Pôle de ressources pour l'éducation artistique et culturelle (PREAC), spécialisé autour des patrimoines et mémoires liés au travail.**

*[...] L'information et la communication auprès du public le plus large et en particulier auprès de la population est une préoccupation qui doit accompagner l'ensemble des actions engagées. Une plus grande visibilité et lisibilité des actions est à trouver à travers des supports d'information et de communication conçus avec le réseau des partenaires et relayés par eux. [...]*

## DÉPLOIEMENT DU LOGO OFFICIEL DE L'INSCRIPTION ET DE LA SIGNATURE DES « AMBASSADEURS DU BASSIN MINIER PATRIMOINE MONDIAL »

Pour rappel, l'utilisation du logo officiel est réservée aux collectivités et propriétaires d'éléments de l'inscription et la signature aux entreprises et société civile/grand public qui ne peuvent utiliser le logo officiel.

En 2020 :

- **diffusion des deux guides** à travers des réunions à destination des communes, organisées à l'échelle des intercommunalités, l'objectif étant d'inciter les communes à bien communiquer sur l'inscription du Bassin minier Patrimoine mondial et à afficher fortement leur appartenance via le logo officiel. Après les élections municipales de **mars 2020**, les rendez-vous individuels avec les communes se sont poursuivis : **Liévin, Vieux-Condé, Marles-les-Mines**. Leurs papiers en-tête et leurs journaux institutionnels arborent l'emblème.
- **poursuite de la constitution d'un réseau d'« Ambassadeurs du Bassin minier Patrimoine mondial »** en s'appuyant sur la diffusion de la signature « Bassin minier Patrimoine mondial » créée en 2018. Un événement de lancement avec partenaires et journalistes a eu lieu le 27 juin 2019. Un petit-déjeuner « spécial entreprises » s'est tenu le 13 décembre 2019. Au total, près de 16 entreprises se sont engagées aux côtés de la Mission Bassin Minier : Transports A. Mettier, Groupe Hiolle Industrie, MSE Matériel Santé Environnement, Les chevrettes du Terril, Imprimerie Woelfflé, Vestali, VA Infos, Le Magazine ICEO, Les sisters Canteen, Qualit'Imprim, Agence Konzept Shirt, Ulloa Film, Restaurant Al'Fosse 7, Dutilleul industries, Comptoir de Flore, Bouygues Bâtiment Nord-Est. 3 posts ont été rédigés sur twitter et concernent la promotion des ambassadeurs : ICÉO et Konzept-Shirt. 2 posts Facebook évoquent deux ambassadeurs ICÉO (1331 personnes touchées, 81 interactions, 8 partages et 7 j'aime) et Les chevrettes du terril (1187 personnes touchées et 180 interactions, 5 partages et 22 j'aime). **En 2020**, le cercle des ambassadeurs aurait dû s'élargir en s'appuyant sur le principe de la cooptation et en poursuivant des événements de présentation devant des groupements d'employeurs, clubs d'entreprises, salons professionnels ... mais la situation sanitaire a empêché la tenue de ces événements. Cependant, **fin 2020**, la Mission a achevé la **rédaction et la mise en page d'une plaquette de sponsoring/mécénat « PARTICIPEZ À LA VALORISATION D'UN TERRITOIRE HORS DU COMMUN »** qui sera son outil au service de la prospection d'entreprises en 2021. **En outre, les nouveaux outils de communication (flyer et vidéo des ambassadeurs)** ont permis en revanche de diffuser plus largement la signature auprès des habitants. Le film posté sur YouTube a généré 76 vues. La communauté des traileurs s'est emparée de la signature

sur les réseaux Facebook et Instagram et apportent une belle visibilité à l'inscription.



Post Instagram de Benjamin Michelli, Konzept-shirt, ambassadeur du Bassin minier Patrimoine mondial



**Maisons & Cités** @maisonsetcites · 19 nov.

...

Nous avons installé ce matin des relais d'information au cœur de 3 cités classées au patrimoine mondial de l'@UNESCO\_fr à @villelibercourt : Daniel Maciejasz, Maire de la ville, a été accueilli par notre Directrice de Territoire afin d'apprécier les travaux #CAHC @MBassinMinier



### **POURSUITE DU DÉPLOIEMENT DU CHANTIER « SIGNALÉTIQUE BASSIN MINIER PATRIMOINE MONDIAL » À DIFFÉRENTES ÉCHELLES**

- Déploiement sur l'agglomération de Valenciennes Métropole où le chantier a été finalisé en décembre 2020. En raison de la crise sanitaire, la communication sur la signalétique est reportée à 2021.
- Sur la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin, Maisons & Cités en partenariat avec l'agglomération et le 9-9 bis a déployé la signalétique sur les cités 1940, de la Forêt et de la Faisanderie à Libercourt, sur la cité Bruno de Dourges, sur la cité Cornuault à Évin-Malmaison, sur la cité Saint-Paul de Carvin, et dans les cités Foch et Darcy à Hénin-Beaumont.

A cette occasion, plusieurs tweets ont été rédigés par Maisons et Cités et des articles sont parus dans la Voix du Nord.

### **MISE EN PLACE D'UN RÉSEAU DE COMMUNICANTS À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE**

Les directeurs de communication des Communautés d'agglomération sont régulièrement sollicités par la Mission Bassin Minier sur des sujets tels que l'appropriation de l'inscription, les événementiels comme le Trail des Pyramides Noires, la future « saison culturelle du Bassin minier Patrimoine mondial » pour que le relais auprès des habitants soit efficace dans les supports de communication tels que le journal, la newsletter, le site internet...etc.



*Tweet de Maisons et Cités relatant l'installation des panneaux dans les cités minières de la CAHC*

**Pour 2020**, l'objectif a été de poursuivre les échanges avec ceux déjà mobilisés et de nouer des liens avec ceux qu'il est plus difficile d'associer. La situation sanitaire a néanmoins compliqué les échanges ...

### **UTILISATION D'UN PANEL D'OUTILS DE COMMUNICATION COHÉRENT, COMPLÉMENTAIRE ET CHOISI EN FONCTION DE CIBLES PRÉDÉFINIES**

**A DESTINATION DE L'ENSEMBLE DES CIBLES DE LA MISSION BASSIN MINIER, UN PANEL D'OUTILS EST RECONDUIT COMME CHAQUE ANNÉE :**

- le rapport d'activités annuel de la Mission Bassin,
- la Lettre d'informations (4 numéros par an),
- la carte de vœux,

- des communiqués et dossiers de presse relatifs à des opérations spécifiques (Trail des Pyramides Noires, illustrations autour du Bassin minier Patrimoine mondial, Symbiose sur le terri),
- le panorama de presse 2020 : on compte 301 retombées presse dont 256 articles de presse et web, 20 émissions de radios et 25 reportages TV (en date du 16 novembre 2020).

### LES RÉSEAUX SOCIAUX SUR LESQUELS LA MISSION BASSIN MINIER EST PRÉSENTE ONT ÉGALEMENT ÉTÉ ALIMENTÉS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE :

- **Twitter** : le compte Twitter compte 1 832 abonnés et 34 tweets ont été publiés. Le tweet qui a connu le plus de succès a été celui qui célébrait le 8<sup>e</sup> anniversaire de l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial, il a été vu par près de 15 300 personnes.
- **Facebook** : la page Facebook @BassinminierPatrimoinemondial compte désormais plus de 4 400 abonnés. Le post qui a eu le plus de succès a été le post d'appel à danseurs amateurs dans le cadre du happening "Symbiose, réveil sur le terri" qui a touché 33 589 internautes. La page Facebook @TraildesPyramidesNoires compte aujourd'hui 5 474 abonnés. Le post qui a eu le plus de succès a été le post d'annonce de l'annulation du Trail des Pyramides Noires 2020 qui a touché 23 988 internautes.
- **Instagram** : un compte Instagram @bassinminier\_patrimoinemondial a été créé en janvier 2019. En 2020, 59 publications ont été publiées sur le feed et le compte a désormais plus de 1 113 abonnés (en date du 16 novembre). Un compte Instagram @Traildespyramidesnoires a également été créé en décembre 2019. En 2020, 58 publications ont été publiées sur le feed (dont 5 IGTV) et le compte est désormais suivi par plus de 486 personnes.
- **Une dizaine d'actualités** ont été diffusées en 2020 sur le site web [www.bassinminier-patrimoinemondial.org](http://www.bassinminier-patrimoinemondial.org) ; **13 099** utilisateurs ont consulté le site web, parmi eux 99% sont de nouveaux visiteurs, pour un nombre total de 29 725 pages vues (chiffres en date du 16 novembre 2020).

### EN 2019, UN TRAVAIL DE REFONTE DU SITE INTERNET DE LA MISSION BASSIN MINIER, DE SA NEWSLETTER ET LA CRÉATION D'UN CENTRE DE RESSOURCES NUMÉRIQUES EN LIEN AVEC LE CAUE DU NORD A ÉTÉ ENGAGÉ.

En 2020, les contenus et la maquette du futur site internet de la Mission Bassin Minier ont été bouclés et validés et le site est actuellement en recettage. Il sortira début 2021. La newsletter est en cours de conception.

Une conférence de presse est prévue en septembre 2021 pour la sortie officielle du nouveau portail de ressources informatiques de la Mission Bassin Minier, réalisé en partenariat avec le CAUE du Nord.

En 2020, la Mission Bassin Minier a eu 20 ans. A l'occasion de cet anniversaire, la Mission a mis en œuvre un programme d'actions.

En janvier 2020, l'identité visuelle de la Mission a été modernisée avec la sortie d'un nouveau logo plus dynamique et graphique accompagné de ses outils : papeterie (papier entête, enveloppe, carte de visite), modèle de PowerPoint, signature mail et sont utilisés par l'ensemble des collaborateurs de l'association.

L'équipe de la Mission Bassin Minier a travaillé tout au long de l'année sur plusieurs outils liés aux 20 ans de la structure :

- **un livre "20 ans au service de l'engagement d'un territoire" de 250 pages** destiné aux élus, techniciens, acteurs du territoire. Il contient 4 grands chapitres, des repères statistiques, des cartographies qui retracent 20 ans d'évolution du territoire.
- **un film** : une série d'acteurs du territoire (actuels et passés) ont été interviewés pour parler de l'évolution du territoire et du rôle qu'a eu la Mission Bassin Minier ces 20 dernières années. Le film sera disponible sur le compte YouTube de la Mission Bassin Minier.

Initialement, un grand événement devait être organisé en octobre 2020 réunissant les financeurs et l'ensemble des réseaux de partenaires de l'association mais compte tenu de la situation sanitaire, il a dû être annulé. En 2021, en fonction de l'évolution de la situation, le sujet sera révoqué ...

*[...] Enfin, cette valorisation passe par le rayonnement international de l'inscription. Dans le cadre de la gestion de l'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial, la Mission Bassin Minier a poursuivi et développé des échanges et des rencontres dans de nombreux pays à l'échelle de l'Europe et du monde, et est régulièrement sollicitée pour son expertise pour participer à des projets. Elle s'inscrit de même dans les politiques d'échanges et de coopération internationale menées par le Conseil régional. [...]*







**2. Contribuer au développement de l'attractivité du territoire en faisant du Bassin minier une destination touristique et de loisirs et favoriser l'appropriation de l'inscription Bassin minier Patrimoine mondial par la culture**

## Objectif opérationnel N°1

# Co-élaborer avec les opérateurs touristiques et partenaires compétents une stratégie coordonnée de développement touristique et de loisirs à l'échelle du Bassin minier

*L'inscription du Bassin minier sur la Liste du patrimoine mondial et l'implantation du Louvre à Lens sont les éléments fondateurs et déclencheurs de l'ambition touristique de ce territoire. Ces deux marques internationales (UNESCO et Louvre) et les travaux menés par la Mission Louvre-Lens Tourisme, pour créer une destination internationale « ALL » Autour du Louvre-Lens en qualité de Mission portée par la structure Pas de Calais Tourisme ont permis au Bassin minier d'être sélectionné avec 21 autres destinations pour assurer le renouveau de l'offre touristique française auprès des clientèles étrangères. Le « Contrat de Destination « ALL », Autour du Louvre-Lens, réunit aujourd'hui soixante-dix partenaires privés et publics et répond à la même logique que celle des espaces de rayonnement touristique. Il est piloté par la Mission Louvre-Lens Tourisme et porte sur 7 thématiques dans lesquelles la Mission Bassin Minier pourra continuer à apporter sa contribution.*

*L'année 2018 sera la troisième année du contrat. Dans la continuité, une structuration d'une stratégie conjointe et complémentaire est opportune dès maintenant. [...]*

## POURSUITE DE L'ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE À L'ÉCHELLE DE LA DESTINATION AUTOUR DU LOUVRE LENS, EN COOPÉRATION AVEC L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ET DE RÉSERVATION TOURISTIQUE « PAS DE CALAIS TOURISME » (LA MISSION LOUVRE-LENS TOURISME) ET L'ENSEMBLE DES ACTEURS TOURISTIQUES DU TERRITOIRE, NOTAMMENT LES EPCI ET LEURS OFFICES DE TOURISME.

En 2020, la Mission, en lien étroit avec la Mission ALL Autour du Louvre-Lens, a rédigé le document présentant la stratégie d'aménagement et de développement à 10 ans de la Destination qui s'est nourrie d'une réflexion préalable autour des tendances sociétales impactant les pratiques touristiques. Ses principales têtes de chapitre sont les suivantes :

- rappel de l'identité et des valeurs de la Destination
- positionnement et cibles
- axes opérationnels : accélérer la mise en tourisme, qualifier et sensibiliser de futurs ambassadeurs, miser sur l'événementiel, développer l'itinérance et mettre en place les actions de promotion et de communication.
- le document sera illustré par une dizaine de projets démonstrateurs.

Ce document s'articule avec le Contrat de rayonnement touristique porté par le Conseil régional et doit encore être définitivement validé avant d'être présenté officiellement et d'engager son appropriation avec l'ensemble des acteurs des territoires.

## DIFFUSION DES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE VISANT À FAIRE ÉMERGER DES SIGNAUX FORTS IDENTITAIRES, FÉDÉRATEURS ET CRÉATIFS POUR DONNER CORPS À LA DESTINATION AUTOUR DU LOUVRE-LENS.

En 2021, la démarche sera repositionnée dans la réflexion globale sur l'identité de la Destination et les enjeux de son appropriation.

L'idée de déployer rapidement les totems (un prototype avait même été envisagé dans le cadre d'Upernoir que devait porter en 2020 la Mission ALL) s'est heurtée à la difficulté du choix des lieux (accord des partenaires à négocier) et du financement du dispositif.

Une extension de mission du prestataire est envisagée pour permettre de répondre à ces enjeux d'appropriation, d'identification et de déploiement d'une signalétique identitaire qui pourra prendre des formes plus diversifiées que le seul totem prototypé en première phase de l'étude.

<sup>1</sup> A noter que le contrat de destination est poursuivi par avenant en 2019.

## **POURSUITE DU DÉVELOPPEMENT DES SPORTS DE NATURE ET DE L'ITINÉRAIRE**

En partenariat étroit avec la Région et les Départements, la Mission Bassin Minier a continué, en 2020, le travail d'**actualisation et de mise en œuvre du schéma des VéloRoutes – voies vertes** sur le territoire de la Destination Autour du Louvre-Lens.

**En 2020, ce travail s'est porté notamment sur :**

- **Le suivi du développement de l'EV5 entre Loos en Gohelle et Wingles.** La Mission Bassin Minier a accompagné la CALL sur la définition du tracé et sur l'intégration des exigences "patrimoine mondial" dans le traitement du cavalier, notamment au niveau de Vendin le Vieil.
- **L'accompagnement à la mise en œuvre de l'EV 5 pour le tronçon Angres-Olhain.** La Mission Bassin Minier a accompagné le département du Pas de Calais dans la finalisation des travaux de l'EV5 (conseils sur équipements complémentaires) et notamment apporté son concours au plan de jalonnement de l'itinéraire.
- **La relance de la réflexion EV5 sur le tronçon Olhain - Saint Venant.** Les réflexions se sont engagées tardivement du fait du calendrier électoral, mais en cette fin d'année, plusieurs réunions ont permis d'avancer sur le tracé de la VéloRoute, à la sortie du Parc d'Olhain vers les terrils d'Haillicourt et concernant le passage dans Béthune. Des réunions sont programmées dans la foulée de ces premières propositions.
- **L'accompagnement de Douaisis Agglo et la CAHC sur les réflexions portant sur le nouveau tracé proposé de la Véloroute du Bassin minier (V31).** La Mission a proposé un nouveau tracé réactualisé aux deux agglomérations et a initié une série de réunions avec le Département du Pas-de-Calais et la Ville d'Hénin-Beaumont pour la partie Pas-de-Calais de cet itinéraire.

En parallèle des actions et projets portant sur le schéma des VéloRoutes Voies Vertes (réseau traversant), la Mission apporte son concours et accompagne également les territoires sur la **mise en œuvre d'un réseau irriguant**, sur la base du schéma de Trame Verte et Bleue, permettant de mailler le Bassin minier avec, en perspective, la création d'un réseau "points-nœuds".

**En 2020, dans ce cadre, elle a notamment :**

- Participé aux études sur le schéma cyclable de la CAPH intégrant l'ensemble ses réseaux et mettant à profit ses bases de données et connaissances, ainsi que sur l'étude pour la connexion Etang du Vignoble - Wallers.
- Accompagné la CAHC pour la mise à jour du schéma de Trame Verte et Bleue en lien avec la Chaîne des Parcs. Ce travail se poursuivra en 2021 notamment pour terminer

le travail de terrain non finalisé du fait des conditions sanitaires et des confinements.

- Accompagné la création de 4 parcours à vélo tout public sur le territoire de la CALL, en collaboration étroite avec l'Office de tourisme.
- Lancé un travail d'identification de parcours à vélo tout public sur le territoire de la CAPH aux départs des différents équipements d'accueil gérés par l'Office de Tourisme. L'objectif étant de valoriser ces parcours sous forme de brochures à l'horizon de la saison estivale de 2021.

**Elle a apporté son appui technique à la mise en place des Plans Départementaux des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI) portés par les Départements et participation aux CDESI.**

**L'organisation de la 7<sup>e</sup> édition du Trail des Pyramides Noires a été reportée.** En 2020, le Trail des Pyramides Noires n'a pas pu se tenir le 30 mai comme prévu initialement pour éviter la propagation du coronavirus.

Néanmoins, la **Mission Bassin Minier a tenu à diffuser sur la page Facebook du Trail des Pyramides Noires (@TraildesPyramidesNoires) une série des vidéos décalées** tout au long de la journée du 30 mai 2020 pour que les coureurs du Trail des Pyramides Noires puissent profiter de la course d'une autre manière ... Ces vidéos ont cumulé 46 597 vues ainsi que 24 articles de presse et web et 4 mentions à la radio.

**La Mission Bassin Minier poursuit l'animation de la dynamique autour du Trail comme levier d'attractivité résidentielle et de rayonnement touristique.**

- La Mission Bassin Minier a accompagné la CALL et l'Office de Tourisme de Lens-Liévin, sur la création d'un Espace Trail : identification des sites d'accueils pour les départs-arrivées des circuits, proposition de circuits en collaboration avec les sites (repérage terrain, cartographie)
- La crise sanitaire n'a pas permis d'aboutir dans la création des premiers produits trail portés par l'office de tourisme de Lens Liévin : l'objectif est repoussé à 2021 ...
- La Mission Bassin Minier apporte un appui à la commune de Noyelles sous Lens et à l'office de Tourisme de Lens-Liévin dans le développement de l'Arena Terril Trail : elle participe à un comité de suivi, apporte des idées grâce au travail de benchmarking et de veille qu'elle effectue en permanence, suscite des partenariats par la mobilisation de son réseau.

La crise sanitaire et le calendrier électoral ont provoqué un important **coup de frein au projet de Bike Park sur le terril 58 de Grenay-Mazingarbe.** Face aux difficultés de mise en

œuvre du projet dans les conditions initiales, la Mission Bassin Minier travaille avec la CALL pour promouvoir une maîtrise d'ouvrage communautaire sur le projet.

**En lien avec la DRJSCS, la Mission poursuit le Diagnostic Territorial Approfondi sur les potentialités d'emplois et les besoins de formation** liés au développement des sports de nature, entendu comme combinaison d'activités, de pratiques et de services. L'étude est engagée avec le cabinet SED, spécialiste des questions relatives aux Sports de Nature et aux politiques territoriales liées. Le contexte particulier de l'année 2020 a bouleversé la méthodologie proposée. **Sur la base d'un travail d'entretiens avec les acteurs locaux, un premier comité technique s'est tenu en toute fin d'année 2020** pour valider certains axes de travail qui seront poursuivis en 2021 dans un cadre nécessairement collectif et participatif.

**POURSUITE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES OFFICES DE TOURISME SUR LA DIMENSION PATRIMOINE MONDIAL (PLAQUETTES, SUPPORTS PÉDAGOGIQUES ET DE MÉDIATION, FORMATION ...), EN LIEN EN PARTICULIER AVEC PAS-DE-CALAIS TOURISME.**

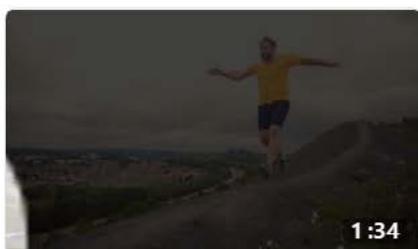
Pour assurer le bon suivi de l'ensemble de la stratégie coordonnée de développement, un temps d'échanges entre co-financeurs compétents en matière de tourisme et la Mission Bassin Minier sera prévu en 2021.

**Immersion décalée dans le monde du TPN - #TPN2020 · 10**

[Voir tout](#)

A circonstances particulières, tenue du Trail particulière... Même si le #TPN2020 n'a pas pu avoir lieu, nous souhaitons quand même marquer le coup et vous faire une petite surprise... On espère que vous allez adorer autant que nous suivre les aventures de Gilles, organisateur du trail désemparé qui s'improvise coureur le temps d'une journée et participe à sa manière au Trail de...

**Saison 1**



**1 - La préparation pour le #TPN2020**

il y a 25 semaines · 2,8 k vues

👍👎❤️ 96



**2 - Trouver chaussure à son pied pour le #TPN2020**

il y a 25 semaines · 2,3 k vues

👍👎❤️ 83



**3 - Le départ du #TPN2020**

il y a 25 semaines · 1 k vues

👍👎❤️ //

Série de vidéos décalées réalisées suite au report du TPN 2020

## Objectif opérationnel N°2

# Faire du « Bassin minier fête le Patrimoine mondial » un outil de création et d'animation culturelle et d'appropriation de l'inscription par les habitants

[...] Depuis 6 ans, la Mission Bassin Minier coordonne et anime la quinzaine « Le Bassin minier fête le patrimoine mondial » qui se déroule autour de la date anniversaire de l'inscription. Ce temps fort festif et participatif s'est progressivement imposé comme un levier d'émergence d'initiatives au niveau local avec un potentiel de rayonnement territorial à organiser et à développer. L'évaluation de ces 6<sup>es</sup> éditions de l'événement montre cependant le besoin d'une plus forte structuration de la démarche, d'une montée en qualification des actions et d'une plus grande articulation avec les professionnels et en lien avec la programmation des équipements culturels.

Dans un contexte déjà très dense d'équipements et d'événementiels culturels, l'ambition partagée par les financeurs de la Mission est de positionner la Quinzaine comme un temps fort culturel, irriguant le territoire et s'adressant en priorité aux habitants. Au-delà de la seule quinzaine, l'enjeu repose sur le développement des croisements entre les différentes ressources culturelles du territoire, tant dans les domaines du patrimoine que dans les autres champs artistiques et culturels, afin de faire vivre l'inscription dans la programmation culturelle. Cette fertilisation croisée passe notamment par l'approfondissement du dialogue entre la Mission et les acteurs culturels. La structuration d'une telle démarche doit s'envisager de façon progressive. [...]

Dans ce nouveau cadre visant à assurer une appropriation plus large de la dimension « Bassin minier Patrimoine mondial » dans la programmation et la création culturelle, la Mission Bassin Minier assurera le pilotage de la réflexion, en s'appuyant d'une part sur un travail de terrain mené auprès des acteurs et équipements culturels et d'autre part sur la mise en œuvre d'expérimentations avec les moyens spécifiques mis à disposition par la DRAC. L'objectif à terme est de mettre en place une saison culturelle annuelle.

### POURSUIVRE LES RENCONTRES AVEC LES ACTEURS CULTURELS DU BASSIN MINIER

Cette activité a été limitée en 2020 en raison de la crise sanitaire.

### CO-CONSTRUIRE ET ASSURER LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI D'UN PROJET CULTUREL EXPÉRIMENTAL DE TYPE « RÉSIDENCE MISSION » D'ARTISTES AUTOUR DE L'INSCRIPTION AU PATRIMOINE MONDIAL SUR LE TERRITOIRE DU BASSIN MINIER (FINANCEMENT DRAC)

### UN PROJET EXPÉRIMENTAL DE RÉSIDENCE-MISSION

En raison de la crise sanitaire et en accord avec la DRAC financeur du projet, il a été décidé de repousser ce projet à 2021.

### RENOUVELLEMENT DU PARTENARIAT AVEC BALLET DU NORD.

Devant le succès des « bals chorégraphiques du Patrimoine mondial » qui se sont déroulés en mai/juin 2019 sur le territoire de l'agglomération de Lens-Liévin, la Mission Bassin Minier et le Ballet du Nord ont souhaité renouveler ce partenariat en menant de nouvelles actions de sensibilisation des habitants et des acteurs territoriaux aux enjeux et aux valeurs de l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial de l'UNESCO dans le Nord sur le territoire de valenciennes Métropole.



*Happening « Symbiose, réveil sur le terril » imaginé par la Mission Bassin Minier et le Ballet du Nord - CCN Roubaix, tourné le 04 juillet 2020 sur le terril 110 à Oignies avec près de 80 danseurs amateurs puis diffusé sur les réseaux sociaux à près de 30 000 internautes*

**Le projet 2020, soutenu financièrement par la DRAC comportait 2 actions :**

- **L'organisation de deux « bals chorégraphiques du Patrimoine mondial »** préparés chacun en amont par des ateliers avec les chorégraphes du Ballet du Nord organisés dans plusieurs communes volontaires parmi les 7 communes du périmètre Patrimoine mondial de l'agglomération de Valenciennes Métropole a été annulée pour cause de pandémie. Le Bal organisé en partenariat avec le Boulon pourra être reporté dans le cadre du festival des Turbulentes 2021.
- **Asseoir la dynamique engagée en 2019 par la diffusion de petites formes dansées intitulées «les impromptus du Patrimoine mondial »** au sein de communes détenant au moins un élément du Bien inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO pour permettre aux habitants de porter un nouveau regard sur le patrimoine.

En dépit de la situation sanitaire, la Mission Bassin Minier et le Ballet du Nord ont tout de même souhaité travailler

ensemble sur un projet, co-construit lors du confinement : **un impromptu exceptionnel sur le terril 110 du site du 9-9 bis de Oignies**, l'une des portes d'entrée du Bassin minier Patrimoine mondial.

Suite à un appel à volontaires sur les réseaux sociaux, près de 80 danseurs amateurs ont répondu présents. Sylvain Groud, Directeur chorégraphique du Ballet du Nord, a créé une chorégraphie avec les danseurs amateurs et les danseurs de la Cie Niya lors de 4 sessions de répétitions en présentiel puis en 4 tutoriels vidéo.

Cette chorégraphie a ensuite été réalisée en direct par les danseurs professionnels et les danseurs amateurs lors du happening organisé le **04 juillet 2020** sur le chemin d'accès au sommet du terril. **L'événement intitulé «Symbiose, réveil sur le terril»** s'est déroulé sans public pour respecter les consignes sanitaires. Filmé et diffusé sur les réseaux sociaux, il a été visionné par **plus de 30 000 internautes** et a été largement relayé par France 3.



### **ANIMER LA RÉFLEXION STRATÉGIQUE AUTOUR DE L'ÉVOLUTION DE LA QUINZAINE « BASSIN MINIER FÊTE LE PATRIMOINE MONDIAL »**

La Mission Bassin Minier a poursuivi l'animation de la réflexion sur la mise en place d'une programmation culturelle liée à l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial avec la réunion des principaux acteurs.

Sur cette base, une note stratégique a été rédigée et partagée, en **avril 2020**, avec l'ensemble des partenaires de la démarche, mais ses suites sont restées en suspens à cause du contexte.

L'échéance à réussir collectivement qui se détache est le dixième anniversaire de l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial en 2022.

### **ANIMER LE COMITÉ TECHNIQUE DES 5 GRANDS SITES MINIERS : VALORISATION TOURISTIQUE ET COORDINATION AUTOUR DE L'INSCRIPTION DU BASSIN MINIER :**

**Un groupe de travail a été mis en place sur la communication a été organisé le 20 novembre 2020.** Ce groupe travaille sur 2 priorités :

- conception et diffusion en interne de chacun des sites, d'une newsletter. L'objectif est d'améliorer la connaissance réciproque et de provoquer des collaborations.
- conception d'un texte rédactionnel sur le réseau des 5 grands sites à intégrer dans les documents de communication de chacun.

**La prochaine réunion du comité technique des 5 grands sites miniers est prévue le 19 janvier 2021.**





### **3. Participer à la mise en œuvre de projets d'aménagement et de logement en lien avec la programmation de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin minier**

L'Engagement pour le renouveau du Bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais (ERBM), signé entre l'Etat et les collectivités le 7 mars 2017, porte sur plusieurs champs d'intervention, pour lesquels la MISSION BASSIN MINIER pourrait utilement apporter ses connaissances et son expertise du territoire.

La connaissance que la Mission a des projets d'aménagement et de logement et de leur niveau de maturité opérationnelle à l'échelle du Bassin minier, lui permettra de jouer un rôle d'assistance technique auprès de la délégation en complémentarité avec les services de l'Etat, et en concertation avec les collectivités.

### Objectif opérationnel N°1

# Accompagner les collectivités, leurs groupements et les bailleurs dans la mutation du parc minier et poursuivre le programme des cités pilotes.

Valorisant les acquis de la précédente expérimentation du premier programme des éco-cités minières « UNESCO » et s'appuyant sur le nouveau référentiel technique qui en est issu et a été défini de manière partenariale, la Mission continuera de jouer un rôle d'expertise et d'assistance technique dans l'appui à la définition et la mise en œuvre de nouveaux projets qualitatifs d'éco-cités minières, confortant cette démarche de projets intégrée comme un outil majeur de valorisation du patrimoine, de renouvellement urbain et de résorption de la précarité sociale. [...]

## **ACCOMPAGNEMENT OPÉRATIONNEL DES PROJETS DANS UNE LOGIQUE INTÉGRÉE**

La Mission Bassin Minier accompagne les bailleurs, communes et EPCI dans leurs projets de rénovation des cités minières qui relèvent d'une approche intégrée (protection et valorisation du patrimoine, réhabilitation énergétique ambitieuse des logements, reconfiguration éventuelle de leurs espaces intérieurs pour les adapter aux attentes de confort et d'habitabilité, mais aussi évolution de ces quartiers urbains en termes de multifonctionnalité, de services de proximité, de connexion aux réseaux de transports en commun, de TIC).

Dans le cadre du travail de promotion de l'inscription, tous les éléments patrimoniaux faisant partie du périmètre sont valorisés dans les supports de communication s'ils font l'objet d'une réhabilitation, d'une inauguration ou d'un dispositif particulier de médiation.

En 2020, la Mission Bassin Minier

- a participé aux comités techniques et de pilotage des projets portés par les EPCI,
- a apporté son expertise technique,
- rédigé quand nécessaire des avis sur les différentes phases des projets à destination des collectivités et de leurs prestataires.

En 2020, ce travail a été réalisé sur demande des collectivités et a concerné les cités suivantes :

#### Sur le territoire de CABBALR

- Cité des Arbres – cité de la Victoire à Houdain et Haillicourt
- Cité Anatole France – Cité du Nouveau Monde à Bruay-La-Buissière

#### Sur le territoire de la CALL

- Cité du Parc et Résidence de la Croisette à Méricourt
- Cité Bellevue Ancienne à Harnes
- Cité 10 de Béthune à Sains-en-Gohelle
- Cité 5/12 et 4/11 à Sallaumines

#### Sur le territoire de la CAHC

- Cité Declercq à Oignies
- Cité de la Parisienne

#### Sur le territoire de la CAD

- Cité de la croix de Pierre à Dechy

### Sur le territoire de la CCCO

- Cité du Bois brûlé à Somain
- Cité des Agaches à Fenain
- Cité Heurteau à Hornaing Cité Barrois
- Cité du Champ fleuri à Masny

### Sur le territoire de la CAPH

- Quartier Sabatier à Raismes
- Quartier Arenberg à Wallers Raismes et Bellaing

### Sur le territoire de la CAVM

- Cité Hardy-Ballanger à Fresnes-sur-Escaut
- Cité Saint Pierre à Condé-sur-l'Escaut
- Cité Cuvinot à Onnaing-Vicq

- Cité 10 de Béthune à Sains-en-Gohelle
- Cité Bellevue Ancienne à Harnes
- Cité Declercq à Oignies
- Cité Nouméa à Rouvroy
- Cité de la Parisienne à Drocourt
- Cité Chauffour à Somain
- Cité du Champ fleuri à Masny- Cité du Bois brûlé à Somain (réunion diagnostic technique)
- Cité des Agaches à Fenain

## **ACCOMPAGNEMENT DES ÉTUDES STRATÉGIQUES À L'ÉCHELLE DES EPCI OU DES PÔLES MÉTROPOLITAINS**

Elle appuie les EPCI et les bailleurs dans leurs démarches d'identification et de hiérarchisation de leurs « cités prioritaires » : identification des sites en lien avec les stratégies d'aménagement et de développement des territoires (critères d'identification, mobilisation de données, assistance aux études, ...)

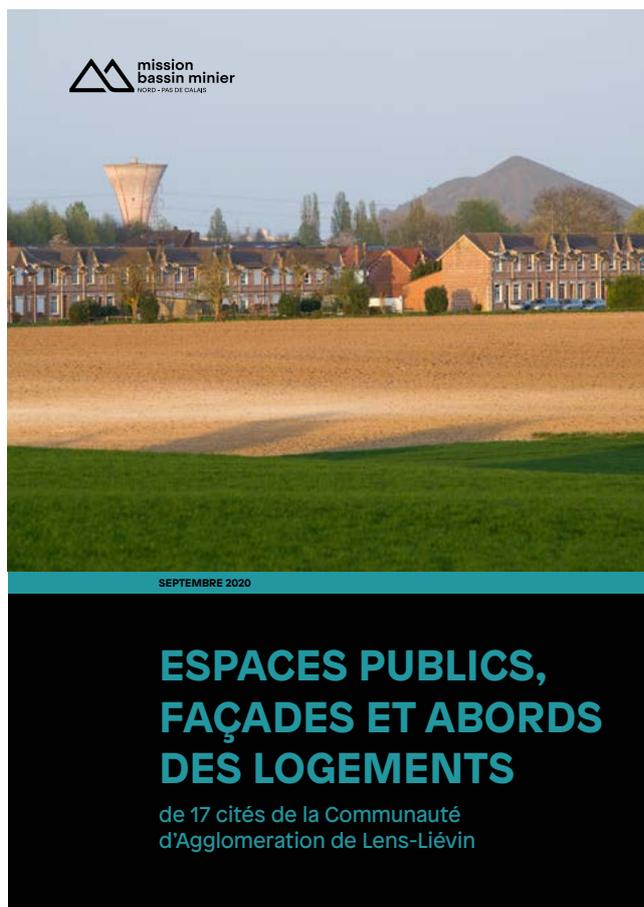
En 2020, la Mission Bassin Minier a rédigé un bilan du travail de diagnostic terrain qu'elle a mené à la demande de la CALL sur une série de 17 cités. Ces cités sont jugées prioritaires par la CALL pour intégrer le programme de l'ERBM.

## **AIDER À LA BONNE APPLICATION DES OBJECTIFS VISÉS PAR LE RÉFÉRENTIEL D'AMBITIONS PARTAGÉES, NOTAMMENT CONCERNANT LE VOLET PATRIMOINE**

En 2019, la Mission Bassin Minier a assisté la Délégation interministérielle dans la définition du référentiel d'ambitions partagées pour la rénovation des cités minières concernées par l'ERBM. Dans ce cadre, elle a notamment été contributrice principale du volet « patrimoine mondial » en partenariat avec la DRAC Hauts-de-France et les ABF.

En 2020, la Mission Bassin Minier a apporté son expertise aux côtés des ABF pour aider à garantir l'application des préconisations/précriptions issues de ce référentiel.

Cet accompagnement technique s'est fait dans le cadre des comités de projets cité par cité ainsi que dans le cadre de réunions thématiques spécifiques avec les bailleurs sur le volet « logement » (phase diagnostic et AVP).



Couverture Espaces publics, façades et abords des logements de 17 cités de la CALL

## Objectif opérationnel N°2

# Aider à la mise en œuvre de projets urbains illustreurs de la transition écologique et énergétique et de la Troisième Révolution Industrielle

Dans un contexte qui a connu de fortes mutations institutionnelles et une évolution des cadres de financement et d'accompagnement, l'intervention de la Mission Bassin Minier sur ce champ d'activité doit être redéfinie. Pendant longtemps, elle a été un relais de l'action de l'ADEME et du Conseil Régional, via le FRAMEE, en portant des études en maîtrise d'ouvrage au bénéfice de collectivités locales essentiellement. Cet accompagnement s'est traduit très concrètement par quelques opérations réussies : Aquaterra, maison du développement local au Parc des Îles pour le compte de la CAHC, restaurant scolaire pour la ville de Loison-Sous-Lens, éco-quartier et médiathèque à Méricourt, étude de rénovation du Camus Haut d'Annay-sous-Lens...

*[...] Au-delà des problématiques de logement minier, la Mission se mobilisera en appui et en accompagnement de projets qualitatifs, traitant l'aménagement dans sa transversalité, et de projets exemplaires répondant aux critères du type label éco-quartiers et d'appels à projets innovants, ou pouvant s'inscrire dans la Troisième Révolution Industrielle.<sup>1</sup>*

*Au stade de l'élaboration des projets par les collectivités et sur sollicitation de ces dernières, la MISSION BASSIN MINIER poursuivra son rôle d'accompagnement des démarches opérationnelles et des projets majeurs du territoire. [...]*

---

<sup>1</sup> A noter également dans ce cadre, la politique du Département du Pas-de-Calais d'accompagnement de la réhabilitation des cités minières sous le prisme des espaces et équipements publics.

## Objectif opérationnel N°3

# Contribuer à la préservation et au développement de la richesse paysagère et écologique et des projets de continuités écologiques dans le Bassin ainsi qu'à appui technique à la mise en œuvre de la Chaîne des Parcs

[...] Les éléments paysagers et bâtis de l'héritage minier sont souvent ceux qui donnent à ce vaste ensemble urbain ses marqueurs positifs. Leur protection et leur valorisation sont donc au cœur de la stratégie de retournement d'image du territoire minier dans son ensemble. Cet objectif est d'ailleurs repris dans l'ERBM (« cultiver l'image d'un territoire aux paysages attractifs »). Qu'il s'agisse de la Chaîne des Parcs, de la Boucle Un'Escaut ou de la mise en valeur des canaux et rivières, la Trame verte et bleue reste un levier de la résilience environnementale du Bassin minier et un vecteur majeur de son changement de statut. [...]

## ACCOMPAGNER LA TRAME VERTE ET BLEUE DANS LE BASSIN MINIER ET FAVORISER LA COHÉRENCE DES PROJETS INTER-AGGLOMÉRATIONS

La Mission Bassin Minier poursuit l'accompagnement des territoires souhaitant développer, compléter ou valoriser les espaces naturels et les continuités de la Trame verte et bleue ainsi que l'accompagnement des projets inter-agglomérations pour assurer une cohérence entre projets et entre territoires, en faveur des continuités écologiques.

### QUALIFIER D'AVANTAGE LA MISE EN ŒUVRE DES ITINÉRAIRES DE LA TRAME VERTE ET BLEUE

Consciente d'un manque d'appropriation (par les usagers) des liaisons douces de la Trame verte et bleue, la Mission a suggéré et proposé de poursuivre les réflexions sur le développement des itinéraires non plus sous "l'étiquette" boucle de Trame verte et bleue mais plutôt au profit d'un réseau "irriguant" point-nœud, en lien avec le Schéma Cyclable du Département du Nord, ainsi qu'en adéquation avec la Chaîne des Parcs. Ces actions sont détaillées dans l'objectif stratégique n°2.

En 2020, dans le cadre du suivi et de la mise en œuvre de la Trame Verte et Bleue, notamment sur les territoires de **Douaisis Agglo** et de la **Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin** qui ont sollicité l'assistance de la Mission :

- mise en œuvre d'un diagnostic des boucles de Trame Verte existantes au regard des nouvelles attentes des usagers et de l'évolution des critères et normes des infrastructures cyclables.
- Ce diagnostic s'appuie sur la définition, par la MBM, d'une méthodologie et de critères de classements des infrastructures basées sur des référentiels nationaux et européens.
- Ce travail se concrétise sous forme d'une **base de données SIG spécifique à l'échelle des Agglomérations commanditaires**.

Néanmoins, nécessitant un travail important de terrain rendu compliqué par la situation sanitaire, ce diagnostic n'est pas encore terminé.

L'ensemble de ces travaux, centrés sur le développement et la mise en œuvre d'itinéraires modes doux à l'échelle du bassin minier, nécessitant **un travail important d'expertise de terrain**, la MBM en profite pour collecter et alimenter une photothèque exhaustive des sites et itinéraires étudiés. **A ce jour, 7 920 photos de terrains sont collectées et classifiées par sites (parcs) ou itinéraires.** Celles-ci permettent d'illustrer les études, échanges, réflexions et potentiels de développement, et témoignent de l'évolution du territoire et de l'avancée des projets.

## CONTRIBUER À L'ÉMERGENCE DE PÔLES STRUCTURANTS

La Mission Bassin Minier poursuit l'accompagnement des partenaires pour faire émerger les pôles structurants du Bassin minier et plus particulièrement :

- Le Département du Nord a poursuivi en 2020, pour le compte des propriétaires **du site de Chabaud-Latour à Condé-sur-l'Escaut**, de porter l'étude pour l'aménagement de ce site. Dans ce cadre, la Mission Bassin Minier a contribué aux documents produits pour les études préalables et l'avant-projet.
- La Mission Bassin Minier a engagé une réflexion avec le Département du Nord sur l'opportunité d'étendre la dynamique « Chaîne des Parcs » vers l'est du Bassin minier. Cette démarche sera engagée en 2021.
- La Mission Bassin Minier suit l'avancée des réflexions portant sur le site de **Germignies Sud** sur la commune de Lallaing. Celle-ci a lancé fin 2020 une étude paysagère à laquelle la Mission Bassin Minier sera associée en 2021.
- La Mission Bassin Minier a été sollicitée par la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent et le Département du Nord pour relancer la réflexion sur la valorisation de **la base des Argales**. Il est proposé de lancer une étude de programmation, centrée sur les besoins identifiés par les partenaires (accessibilité, parking, commodité, valorisation paysagère, développement des activités de loisirs). En fin d'année, la Mission Bassin Minier a été mobilisée sur la rédaction du cahier des charges pour engager l'étude en 2021, sous maîtrise d'ouvrage de la CCCO.

## ACCOMPAGNER LA MISE EN ŒUVRE DE LA CHAÎNE DES PARCS, AUX CÔTÉS DU PÔLE MÉTROPOLITAIN DE L'ARTOIS (CONVENTION DE PARTENARIAT RENOUVELÉE EN 2020)

### ACCOMPAGNEMENT DU MARCHÉ D'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA CHAÎNE DES PARCS ET DES FUTURS MARCHÉS DE MAÎTRISE D'ŒUVRE QUI POURRAIENT ÊTRE LANCÉS PAR LE PÔLE.

La Mission Bassin Minier a poursuivi son accompagnement du Pôle Métropolitain de l'Artois concernant le déploiement de la Chaîne des Parcs avec l'établissement du cahier des charges relatif à l'étude de cas sur le secteur de la Lys Romane et l'appui à la négociation du marché subséquent afférent.

La Mission Bassin Minier accompagne également les échanges préalables à la constitution d'un groupement de commandes pour engager les travaux de l'Arc Nord.

La Mission Bassin Minier met à disposition ses bases de données sur les différents sites de la Chaîne des Parcs.

*[...] En parallèle, la Mission continuera de jouer un rôle d'ingénierie en appui aux opérateurs de projets d'aménagement et de logements, en concourant à leur qualification, à l'optimisation des partenariats techniques et politiques mais aussi à une mobilisation améliorée et mutualisée des dispositifs de subventionnement existants.*

*D'autres outils et réseaux d'ingénierie existants par ailleurs sur le Bassin minier sont mobilisés - tout comme la Mission - sur des questions d'aménagement et de développement territorial durable. La Mission au titre de cette convention produira les éclairages nécessaires pour rendre lisible le travail partenarial réalisé visant à articuler et coordonner l'activité respective de chaque structure d'ingénierie.*

*De même, les contributions et appuis apportés par la Mission aux trois pôles métropolitains qui couvrent tout ou partie le périmètre du Bassin minier feront l'objet d'une information régulière mais aussi d'une présentation spécifique aux rapports d'activités annuels de l'association. [...]*

## RENFORCER LE MAILLAGE DE L'INGÉNIERIE « AMONT » EN MATIÈRE D'OBSERVATION

La Mission Bassin Minier assure un rôle de veille et d'analyse des données sociales, démographiques et économiques et fait office de centre de ressources du Bassin minier auprès de différents partenaires en leur fournissant cartes, études et bases de données, ou à l'occasion de présentation auprès d'institutionnels, de chercheurs ou encore d'étudiants. Elle inscrit son action en matière d'observation dans de multiples partenariats permettant de mener des analyses à l'échelle de l'ensemble du Bassin minier.

Malgré le contexte sanitaire et dans le prolongement des travaux du SRADDET (adopté en août 2020), la Mission Bassin Minier a participé aux travaux et aux échanges menés dans le cadre du **Collège Prospective du Conseil Régional et de l'Agence Hauts de France 2020-2040** sur le centre-ville et sur l'industrie.

## A L'ÉCHELLE DU BASSIN MINIER NORD-PAS DE CALAIS

Dans le prolongement des analyses mises en évidence au sein du portrait socio-économique du Bassin minier en 2019, l'année 2020, année anniversaire de la Mission Bassin Minier, a été l'occasion d'enrichir et de valoriser la connaissance sur le territoire. En effet, au sein du livret-bilan, une partie dédiée aux repères statistiques, destinée à rendre compte des évolutions intervenues à l'échelle du Bassin minier depuis une vingtaine d'années, a été réalisée.

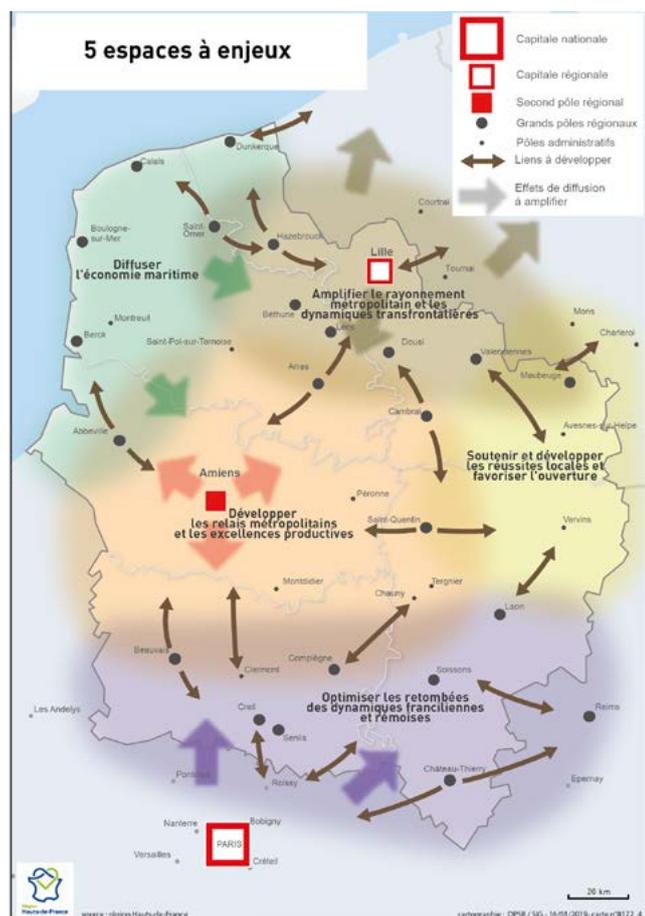
Pour ce faire, les travaux ont mobilisé les traitements et analyses de différents indicateurs mis à disposition par l'Insee, complétés par l'expertise et la connaissance de partenaires, notamment sur des problématiques spécifiques. Cet énorme travail a été l'occasion de souligner de nouveau les spécificités du territoire. Mais au travers de cette photographie, il entend surtout nourrir les réflexions sur la réalité des situations et permettre d'échanger et confronter les points de vue, dès 2021, dans un cadre partenarial élargi afin d'améliorer encore la connaissance et contribuer à éclairer les décisions.

En parallèle de ces travaux, au niveau territorial, les problématiques d'observation doivent tenir compte de la réalité des ingénieries sur le Bassin minier, et notamment de la dissymétrie existante entre le Nord et le Pas-de-Calais. La Mission Bassin Minier reste le seul outil d'ingénierie technique à l'échelle du programme du Renouveau du Bassin Minier et constitue donc un point d'appui pour l'ingénierie d'observation à l'échelle du Bassin minier, ce qui implique une articulation et coordination entre les partenaires (SCOTs, services EPCI, AULA).

C'est pourquoi, la Mission Bassin Minier a essayé de poursuivre les échanges avec les partenaires en 2020, dont la Délégation interministérielle, pour identifier collectivement les attentes et les besoins complémentaires éventuels sur les différentes thématiques à l'échelle du Bassin minier. Cependant, le contexte sanitaire n'a pas permis d'approfondir significativement cette initiative et d'engager les démarches ciblées espérées, notamment autour du lancement d'études complémentaires.

**La Mission Bassin Minier a poursuivi dans les conditions particulières de 2020 les études dans le cadre de l'Observatoire social et urbain du Bassin minier.** Elles vont permettre d'alimenter la connaissance du patrimoine minier :

- grâce à la mobilisation des données des bailleurs Maisons & Cités et SIA habitat, en lien avec la mise en œuvre et le suivi de la Charte partenariale « Bassin minier Patrimoine mondial de l'UNESCO » pour les cités minières (cf. OS 1 OP 1.3), qui a permis d'engager un travail ciblé sur les cités minières.
- grâce aux contacts avec l'Agence Nationale pour la Garantie des Droits des Mineurs (ANGDM), qui ont



la carte des territoires à enjeux du SRADDET

permis de renouer le partenariat de travail. Celui-ci va notamment donner la possibilité de réinterroger les grands enseignements de l'étude qui avait permis, à la fin des années 2000, de disposer d'une meilleure connaissance de la situation des ayants droit et de leur impact économique à l'échelle du Bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais.

Pour autant, le contexte sanitaire a bouleversé les partenariats et a conduit à revoir le calendrier des études. La relance des différents échanges à l'**automne 2020** va permettre la publication de ces deux démarches au cours du 1er semestre 2021.

**Enfin, en parallèle, la Mission Bassin Minier a continué autant que possible en 2020 à accompagner les différents EPCI** dans leurs démarches de connaissance, d'actualisation des documents stratégiques ou réglementaires : la Mission Bassin Minier est régulièrement sollicitée par les acteurs du territoire pour participer et alimenter les démarches locales (Observatoire de l'Habitat du SCOT Grand Douaisis dont elle est membre, révisions des SCOTs de l'Artois, du Grand Douaisis, de Lens-Liévin/Hénin-Carvin, ...).

Ainsi **en 2020**, la Mission Bassin Minier a été sollicitée pour contribuer à l'élaboration du PCAET du Grand Douaisis, et à la révision du SCOT de Lens-Liévin/Hénin-Carvin, action qui se poursuivra en 2021.

## A L'ÉCHELLE DU NORD

### **Le Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public (SDAASP)**

Le Bassin minier avait été identifié comme territoire d'action prioritaire du SDAASP, adopté en décembre 2017. Le Département souhaitait saisir l'opportunité de cet outil pour concevoir avec l'aide de la Mission des axes de travail sur l'amélioration de l'accessibilité des services au public dans les cités minières.

Les événements liés au contexte sanitaire ont remis en cause l'organisation prévue initialement en 2020 dans le cadre du Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public (SDAASP) du Conseil Départemental du Nord. Dans ce cadre, la Mission Bassin Minier n'a pas été sollicitée mais a poursuivi son engagement.

Elle demeure à leur disposition pour aller plus loin dans le cadre du dispositif au sein de différents groupes de travail SDAASP : mobilité douce, accès à la culture et médiation culturelle, pratique sportive et santé. La Mission Bassin Minier pourra également favoriser les liens entre les SDAASP du Nord et du Pas-de-Calais.

De la même façon, la Mission pourra accompagner le Département du Nord dans le déploiement d'approches intégrées et globales des services aux habitants dans les projets de rénovation et d'aménagement des cités minières.

Cette approche propose une façon différente d'imaginer l'implantation de services au public en prenant en compte les besoins et les problématiques des habitants dans toutes leurs dimensions (physique, sociale, économique...).

## **Le partenariat avec le CAUE du Nord**

En 2020, une convention de partenariat a été signée entre la Mission Bassin Minier et le CAUE du Nord portant notamment sur la création d'un centre de ressources numérique et leur bonne articulation en matière d'expertise et d'accompagnement des acteurs sur le territoire du Bassin minier.

## **A L'ÉCHELLE DU PAS-DE CALAIS : « INGÉNIERIE 62 »**

Pour rappel, cette plateforme d'ingénierie territoriale du Pas-de-Calais est au service des communes et intercommunalités pour les accompagner et favoriser l'émergence de leurs projets. Cette dynamique de mutualisation et de coordination a pour objectifs de rendre plus visible et lisible l'offre d'ingénierie publique, favoriser et organiser les échanges d'expériences et la mise en commun d'outils et de savoir-faire techniques, renforcer la connaissance mutuelle des acteurs de l'aménagement des territoires, accompagner la prise de compétences des collectivités et conforter leur rôle de maître d'ouvrage.

**En 2020**, la Mission Bassin Minier a poursuivi son engagement dans « Ingénierie 62 », le cadre d'intervention relatif à l'organisation d'une offre d'information et de sensibilisation à destination des élus étant en cours de redéfinition.

## **A L'ÉCHELLE D'EURALENS**

Les échanges au sein de la Plateforme d'Intelligence Collective (PIC) Euralens ont conduit depuis 2019 à réinterroger les fondements de cette démarche de suivi et d'évaluation des impacts en lien avec l'arrivée du Louvre à Lens. Il en ressort une envie partagée de répondre collectivement aux exigences d'information en lien avec l'arrivée d'un tel équipement, à la connaissance renforcée pour les acteurs du projet et du territoire, mais aussi en termes d'appropriation de la population et des visiteurs sur la dynamique.

**Depuis l'automne 2020**, autour des objectifs du 10ème anniversaire de l'ouverture du Louvre-Lens et de l'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial, plusieurs membres ont partagé une vision renouvelée tenant compte des évolutions intervenues depuis sa mise en place. Ces échanges ont notamment permis de réfléchir à une trame pour le document anniversaire : trame qui servira de base aux échanges en 2021 avec l'ensemble des membres pour l'objectif 2022.

**En 2020**, la Mission Bassin Minier, co-animatrice de la Plateforme d'Intelligence Collective (PIC) Euralens depuis ses débuts, a ainsi poursuivi son action au sein

de la plateforme, en s'engageant de nouveau en termes d'animation, d'accompagnement et de mobilisation.

Elle a par ailleurs œuvré, en collaboration avec Euralens, pour renouer davantage les liens avec les universitaires et bénéficier ainsi de leurs expertises et d'un accompagnement renforcé de la PIC sur les questions de méthodologie.

## A L'ÉCHELLE DE LA COOPÉRATION AVEC LA MEL

Alors que l'association Aire Métropolitaine de Lille a été dissoute en 2018, les actions de coopération interterritoriale ont été relancées sous de multiples formes. Les trois présidents des EPCI du Pôle Métropolitain de l'Artois (PMA) ont participé à une session spéciale du Comité Grand Lille consacrée à la métropolisation le 18 octobre 2019 ; la MEL s'est engagée depuis un an dans la conclusion de cadres de coopération avec certains de ses territoires voisins ; le SRADDET a identifié des territoires de dynamique régionale où le périmètre de l'Aire métropolitaine de Lille apparaît nettement ; la Région a passé un accord-cadre avec la MEL dans lequel l'interterritorialité a toute sa place. Des contacts politiques ont été réengagés en 2019 entre M. Alain Wacheux, Président du PMA, et M. Alain BERNARD, 1er Vice-Président de la MEL en charge de la gouvernance, pour relancer le dialogue.

La Mission Bassin Minier a été missionnée en 2019 pour co-produire avec l'ADULM un **document de bilan de l'Aire Métropolitaine de Lille** retraçant les acquis et les limites de cette dynamique et les enjeux de la coopération future. Ce document a été présenté le 16 décembre 2019 lors d'une réunion partenariale avec la MEL, le PMA, les 3 EPCI, le SMT Artois Gohelle, l'AULA, EURALENS et la Mission Bassin Minier. A cette occasion, les partenaires techniques ont convenu d'établir un document faisant état des chantiers prioritaires et des actions de coopération qui pourraient nourrir un cadre de coopération entre le PMA et la MEL. Ce document pourra être présenté et débattu lors d'une réunion incluant les autres partenaires concernés par ces enjeux, tel le Conseil régional.

Dans le cadre des chantiers prioritaires, la Mission s'est positionnée sur la **définition de l'action concrète de coopération portant sur la connexion entre les espaces naturels de la Deûle et du Bassin minier** : l'extension de cette démarche le long de la Deûle, maintes fois évoquée sous le nom de « **Parc de la Deûle XXL** », permettrait une connexion naturelle avec les logiques mises en œuvre dans le Bassin minier, avec la Chaîne des parcs en particulier. Elle pourrait être menée en parallèle le long de l'Escaut et retrouver ainsi le cours de la Scarpe.

Le report du 2nd tour des élections municipales et la mise en place tardive des exécutifs communautaires et des instances du PMA n'ont pas favorisé l'organisation de temps de rencontres politiques : la démarche n'a donc pas connu d'avancées significatives au cours de l'année 2020, avec cependant la mobilisation des différents partenaires techniques concernés par les enjeux de coopération. Ces travaux devraient donc se remettre en route en 2021.



## **DIRECTRICE DE PUBLICATION**

Catherine Bertram, Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais

## **COMITÉ DE RÉDACTION**

Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais

## **CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE**

Bien fait pour ta Com'  
Jord Maitte

## **PHOTOGRAPHIES**

Ulloa Films  
Mission Bassin Minier  
Michael Turtle  
Mission Bassin Minier  
2012, Hubert Bouvet, Région Nord-Pas de Calais - Picardie  
Jean-Michel André - Mission Bassin Minier  
ABFPM  
Benjamin Michelli  
Maisons et Cités  
Mission Bassin Minier  
Jean-Michel André - Mission Bassin Minier  
Ulloa Films  
Jean-Michel André - Mission Bassin Minier  
Mission Bassin Minier

## **ILLUSTRATION**

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage  
de Lille  
Adrien Aymard  
Fanny Duirat pour la Mission Bassin Minier  
Fanny Duirat pour la Mission Bassin Minier et le Musée du  
Louvre-Lens

## **TYPOGRAPHIE**

Patron  
Caveat Brush  
Aléo Light

*Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais, Janvier 2021*



Mission Bassin Minier — Carreau de Fosse 9-9bis,  
Rue du Tordoir, B-P. 16, 62590 Oignies

